



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE
COMMUNICATION



Option : Didactique des Langues

MEMOIRE DE MAITRISE

**ETUDE DES INTERFERENCES
PHONETICO-PHONOLOGIQUES
CHEZ LES ELEVES YORUBA DES
CLASSES DE 6^{ème} ET 5^{ème} EN
APPRENTISSAGE DE FRANÇAIS :
CAS DU CEG 2 DE KETOU**

Présenté Par :

Vénérande AGBO

Sous la direction de :

Médard Dominique BADA, Ph. D
Professeur du CAMES des universités

Soutenu le 27 / 03 / 2015

Sommaire

Sommaire.....	ii
Dédicace	iii
Remerciement.....	iv
Sigles et abréviations.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Introduction.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES	
1-1. Problématique.....	3
1-2. Revue de littérature.....	4
1-3.Objectifs et hypothèses de l'étude.....	8
1-4. Cadre théorique et approche conceptuelle.....	9
1-5. Approche méthodologique.....	14
CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE DE TRAVAIL	
2-1. Justification du choix de l'étude.....	16
2-2. Situation géolinguistique du yoruba.....	16
2-3. Situation géographique de Kétou.....	18
2-4. Quelques rappels phonologiques.....	19
2-5. Analyse contrastive des systèmes phonologiques des deux langues.....	28
CHAPITRE III-PHENOMENES D'INTERFERENCES	
3-1.Concept d'interférence.....	34
3-2. Diverses sortes d'interférences.....	35
3-3. Manifestation des interférences.....	38
3-4. Le code oral.....	46
Conclusion.....	57
Références bibliographiques.....	58
Annexe	63
Table des matières	67

Dédicace

- *Que mon père Anatole AGBO trouve en ce travail le fruit des peines et privations qu'il s'est imposées pour moi, le couronnement de la patience dont il a fait preuve à mon égard tout au long de mon parcours scolaire, et l'expression de toute mon affection.*
- *Que ce travail soit pour toi mon fils, Sèdjro Nèstave KANFON, l'expression de mon appel au travail bien fait, gage d'une réussite certaine.*

Remerciements

La réalisation du présent travail a été possible grâce aux efforts conjugués de plusieurs personnes à qui nous tenons à exprimer nos sincères reconnaissances.

Toute notre gratitude au Professeur Médard Dominique BADA qui, en dépit de son emploi de temps très chargé, de ses multiples occupations, a aimablement initié et conduit jusqu'à terme la présente étude.

Nous voudrions remercier également le Dr Abraham OLOU dont le soutien, la patience, la sympathie, et la disponibilité ont aussi contribué à l'aboutissement de ce travail.

Nos remerciements vont à l'endroit de tous les enseignants du Département des Sciences du Langage et de la Communication pour la formation qu'ils nous ont assurée.

Nous tenons également à rendre hommage à nos parents Victoire FABI et Epiphanie HOUEMAVO qui n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner de leurs conseils et de leurs encouragements pour la bonne conduite de ce travail.

A mon époux Rolland KANFON, ma cordiale reconnaissance pour toute l'attention et toute l'affection qu'il m'a témoigné, notamment dans les moments de difficultés qui sont survenus au cours de ce travail.

Que toutes mes sœurs et tous mes frères particulièrement A. Mends, B. Amide, A. Liliane, A. Obed, O. Nicolas, L. Sophie reçoivent ici le remerciement pour l'amour fraternel qu'ils m'ont toujours témoigné.

Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier tous les oncles, cousins, amis et parents (V. Janette, A. Camelle, N. Jeanne, A. Edwige, Chamir, A. Bérenger, ...) pour leur soutien.

Enfin, à l'égard de toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail (Richard GBETÉY, ...), nous disons merci.

Sigles et abréviations

INALA : Institut National de Linguistique Appliquée

[] : Transcription phonétique

// : Transcription phonologique

API : Alphabet phonétique Internationale

Liste des tableaux

Numéro	Intitulés	Pages
N°1	Système vocalique du Français	22
N°2	Système consonantique du Français	23
N°3	Système vocalique du Yoruba	26
N°4	Système consonantique du Yoruba	27
N°5	Synthèse des voyelles	30
N°6	Synthèse des consonnes	31
N°7	Illustration d'interférence lexicale	
N°8	Illustration d'interférence sémantique	36
N°9	Illustration des cas d'aphérèse	39
N°10	Illustration des cas d'apocope	40
N°11	Illustration du phénomène de syncope	41
N°12	Illustration de modification de [y] par [i]	42
N°13	Illustration de modification de [ɥ] par [e]	43
N°14	Illustration de modification de [★] par [e]	44
N°15	Illustration de modification de [⊗] suivie de [r] par [ɥ]	44
N°16	Illustration de modification de [ɥ] suivie de [r] par [ɥ]	45

Introduction

Plusieurs études ont fait l'objet de la communauté linguistique yoruba. D'énormes travaux dignes d'intérêt dont Structure morphologique du mot et caractéristiques typologiques des langues russe et yoruba (1998) de BADA, Plaidoyer pour l'utilisation du Yoruba standard dans les écoles au Bénin (2000) de IGUE...ont été faits et continuent de se faire. Dans le domaine des recherches linguistiques de ce parler du Plateau, des chercheurs ont été faites. Mais nous nous sommes rendu compte que les études inter-langagières méritent d'être approfondis.

En effet, nos entretiens avec nos frères et sœurs apprenants de Kétou nous ont relevé la pertinence de ce travail. Ce travail permettra aux apprenants et aux enseignants de savoir les tâches nobles intéressantes que devra accomplir chacun afin d'améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage de la langue française. Ces apprenants, pour la plupart, ont l'habitude de transposer leur langue maternelle en français, ce qui parfois ne plaît pas aux enseignants de langue.

D'ailleurs, il faut faire observer que le sujet choisi est à cheval entre la phonétique et une réflexion en terme didactique, ce qui nous permettra d'atteindre nos objectifs qui seront bientôt définis. Une fois ce travail achevé, il aura de répercussions bénéfiques aussi bien sur les apprenants que sur les enseignants. Il aidera ces derniers à savoir ce qu'il faut faire en situation de classe lorsque le phénomène se manifeste. En conséquence, il en résultera une forte amélioration de l'enseignement/ apprentissage/ évaluation de la langue française dans la localité. A cet effet, il urge que les résultats de ce travail soient mis à la disposition des enseignants et des apprenants.

Notre travail de recherche s'articulera autour de trois chapitres. Le premier chapitre sera consacré aux généralités, quant au deuxième chapitre, il portera

sur la présentation du cadre du travail et enfin le troisième chapitre traitera des cas d'interférence suivis des recommandations.

CHAPITRE I : GENERALITES

1 -1. Problématique

Depuis l'avènement de la colonisation, de nombreux problèmes sont liés à l'apprentissage des langues étrangères. Pour remédier à ce problème, les enseignants ont déployé d'énormes efforts, mais nous remarquons que ce problème perdure toujours. Il s'agit du phénomène d'interférence linguistique portant sur la langue maternelle de l'apprenant et le français, langue étrangère et medium d'enseignement. Ce phénomène linguistique se situe à plusieurs niveaux de la description linguistique : phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique.

Le Benin, ancienne colonie française, n'est pas en marge de ce phénomène linguistique. Autrement dit, notre système éducatif est confronté aux problèmes relatifs à l'enseignement/apprentissage du français. Les langues nationales influencent alors l'apprentissage des langues étrangères en général et en particulier le français.

Ce qui est regrettable est que les apprenants yoruba de la commune de Kétou prononcent mal certains mots français, car ces mots français contiennent des phonèmes qui n'existent pas dans leurs langues maternelles. Ce phénomène d'interférence linguistique met certains enseignants en colère. Mais le fait est qu'ils ignorent la cause. Face à cette situation qui constitue un frein au processus d'enseignement/apprentissage du français, que faut-il faire ?

Ce constat a suscité et suscite encore tant de réflexions à notre niveau. Pour éradiquer ce phénomène, une étude détaillée devra être faite.

C'est dans cet objectif que nous avons choisi notre sujet. Nous allons aborder avec efficacité l'influence qu'exercent les langues nationales en général et en particulier le yoruba sur le Français. Pour vérifier ce phénomène, un questionnaire a été élaboré.

1-2. Revue de littérature

Plusieurs études ont été réalisées sur le phénomène d'interférence linguistique parmi lesquelles nous pouvons citer :

AKOHA, A. B. (1986 : 25) Du français à l'écriture de la langue fon, langage et pédagogie N.6.

AKOHA dans son livre, propose l'écriture de la langue fon à partir des connaissances de la langue française. A cet effet, il fait l'étude contrastive des deux langues en présentant les phonèmes qui les distinguent et ceux qu'elles ont de commun.

CUMMINGS, H. (1988 : 23-29), la phonétique articulatoire et l'enseignement du français en milieu anglophone-Nigeria.

Dans sa recherche, l'auteur a présenté les principes et mécanisme des interférences et transfert avant de rappeler l'importance de la phonétique articulatoire. Son étude est basée sur l'interférence phonétique. Il a également présenté les systèmes phonétiques des deux langues plus précisément l'anglais et le français tout en identifiant et en décrivant du point de vue articulatoire chaque son. Il a afin procédé à une comparaison des deux systèmes phonétique. Ce qui l'a aidé à aboutir à une étude contrastive appropriée. Alors il en déduit que les particularités phonétiques expliquent les interférences constatées entre les deux langues.

SOSSOU, N. (1995 : 82), Etude contrastive des verbaux du fɔngbé et du français suivi d'un essai d'exploitation pédagogique.

Dans son mémoire, l'auteur a voulu promouvoir un renouveau pédagogique. Sa méthode consiste à rechercher les voix et moyens par excellence pour bien enseigner le français, langue étrangère, spécialement sa conjugaison aux écoliers et aux élèves qui ont pour langue maternelle le fɔngbé. Ce qui permettra aux apprenants d'éviter ou de réduire fondamentalement le psittacisme entendu comme répétition mécanique de notion qu'ils n'ont pas assimilée. Par la même

occasion, il montre combien de fois la linguistique est importante dans l'enseignement d'une langue. Il débouche alors sur l'exposition de son résultat de comparaison pouvant être utilisé pédagogiquement. Il parvient à la fin de son étude à la conclusion suivante : le développement de l'étude contrastive de la catégorie des modalités verbales du fɔngbé et du français pourra aider les apprenants à une assimilation rapide du français.

DJAHUNTA, T. (1996 :62), Contact culturel entre langue étrangère et langue africaine : Etude structurale des emprunts et des interférences langagières dans le parler fonde Ouidah.

Dans son travail, Théophile a procédé à l'inventaire des emprunts des langues étrangères en fɔngbé, lesquels emprunts concernent les domaines de la profession, de la religion, des aliments et autres. Il conclut en disant que ces emprunts sont nés en fɔngbé par le fait les locuteurs fon éprouvent le besoin d'exprimer des réalités nouvelles induites par le contact avec les autres cultures et valeurs étrangères.

BADA, M. D. (2000) dans son article intitulé "Typologie structurale de la langue yoruba" a fait l'analyse quantitative et typologique de la langue yoruba. Pour déterminer à quel type structurel appartient cette langue.

L'auteur s'est basé sur un texte qu'il a segmenté en mots, morphèmes, syllabes et ensuite qu'il a soumis à l'analyse quantitative, typologique et statistique. L'analyse quantitative du texte a été faite selon la méthode des indices quantitatifs et morphologiques proposée par J. Greenberg (1960,1963). Les résultats obtenus ont amené l'auteur à conclure que le yoruba est une langue analytique de type isolant, lexicale, à préfixation et faisant un usage massif de constructions agglutinantes.

BADA, M. D. (2002). Dérivation affixale et composition dans la formation des mots en yoruba.

Le présent article est l'analyse des divers procédés dans la formation des mots en yoruba : la dérivation affixale et la composition. En yoruba, plus de la moitié

des mots sont des monosyllabes. Ces monosyllabes sont presque tous des verbes racines qui servent à former d'autres verbes polysyllabes, ceux-ci à leur tour deviennent aussi racines.

Les verbes forment les autres mots à l'aide de préfixes et d'infixes, et par reduplication et juxtaposition. De cette sorte, le verbe qui, en yoruba comme dans les autres langues, est la partie la plus essentielle du discours, est encore la clé de toute la lexicologie. On peut avec facilité décomposer les mots yoruba, séparer les affixes et trouver les racines qui toutes sont des verbes monosyllabiques. Cette étude a montré l'intérêt d'une distinction entre préfixes séparables et préfixes inséparables en yoruba. Le préfixe séparable peut être défini comme porteur d'une signification propre et indépendante de celle de la base (she : faire, ishe : action / shiro : calculer, ishiro : calcul). Par contre, le préfixe est dit inséparable lorsque ni le préfixe ni la base n'ont un sens indépendant (omi : eau, ori : tête, ara : corps, ilé : maison). L'étude de ces divers procédés dans la formation des mots a amené l'auteur à conclure que le yoruba est une langue analytique à préfixation.

Awo, C. (2004) a mis en corrélation le yoruba et le français à travers les unités phoniques et les unités significatives.

L'étude a conclu que la structure syllabique du français est plus complexe et celle du yoruba est simple. Du point de vue morphologique, le mot français a une structure plus complexe bien que les mots de fréquences ne contiennent pas plus de quatre morphèmes alors qu'en yoruba le mot de fréquence ne contient au maximum que trois morphèmes. Il fait comprendre que le français est une langue analytique, agglutinante, suffixale, à préfixation et utilisant surtout les flexions verbales. Par contre le yoruba est une langue isolante, analytique, lexicale, à préfixation et faisant l'usage massif de construction agglutinante.

FLACANDJII, O. V. I. (2005 : 62), Interférence linguistique et formule de salutation en GUN et YORUBA au Bénin : Approche sociolinguistique. Après avoir énuméré les différentes sortes d'interférences, l'auteur a établi un tableau

de correspondance des interférences dans les formules de salutation. De ce tableau, il en déduit qu'il y a emprunt lexèmes de GUN et que les GUN font recours aux mots formules YORUBA.

AMOUSSOU, R. (2008), les interférences phonético-phonologiques entre le baatɲum et leur influence sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe à l'enseignement primaire : Cas des écoles primaires de la circonscription scolaire de Bembèrèkè.

Dans son travail, il a montré les différents types d'interférences qui existent entre le batɲum et le français. Il précise que ce phénomène se justifie par des enquêtes à travers la production orale et écrite. Par la suite, l'auteur démontre que les habitudes liées à une langue première pourraient être bénéfiques à celle étrangère et que le maître pourrait s'appuyer sur les similitudes entre les deux langues pour favoriser le phénomène de transfert d'une langue à une autre.

OICHALEKE, F. (2011) Bilinguisme Français-Yoruba : Contribution à l'enseignement du français en milieu yoruba.

Dans son travail, l'auteur a cité les formes d'interférences et a montré à la fin que l'acquisition de la langue française pose de nombreux problèmes à l'apprenant.

MISSOHOU, E. (2011) Etude des interférences phonético-phonologiques chez les élèves aja des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en apprentissage du français : cas du CEG NANONMEY.

Dans son travail, l'auteur a fait un rappel des systèmes en présence. Au terme de son étude, il a montré à travers des observations et des analyses les cas d'interférences phonético-phonologiques chez les apprenants AJA. L'auteur précise également que ces interférences caractérisent la mauvaise articulation des sons. Mais elles sont négligeables à l'écrit et c'est plutôt à l'oral qu'elles se situent.

1-3. Objectifs et hypothèses de l'étude

La question préoccupante de notre travail de recherche est celle des objectifs. Dans cette partie, nous précisons ce que nous comptons faire dans ce travail. Les objectifs choisis seront repartis en deux rubriques tels que : objectif général et objectifs spécifiques.

1-3 -1. Objectif général

L'objectif général que nous poursuivons dans ce travail est de répertorier et d'identifier les différentes manifestations du phénomène d'interférence chez les apprenants yoruba des classes de 6^{ème} et 5^{ème} de la commune de Kétou, leurs causes et leurs influences sur la production orale. Les interférences sont d'ordre phonético-phonologiques et concernent spécifiquement les apprenants des Collèges d'Enseignement General de Kétou.

1-3-2. Objectifs spécifiques

Pour y arriver, nous nous sommes fixés les objectifs spécifiques ci-dessous :

- ☞ Apprécier la récurrence du phénomène d'interférence phonético-phonologique entre le français et le yoruba chez les apprenants des classes de 6^{ème} et 5^{ème} des Collèges d'Enseignement General² de Kétou
- ☞ Déterminer les origines éventuelles de ces interférences
- ☞ Apprécier l'influence de ces interférences sur la production orale des apprenants.

A cet effet, nous formulons l'hypothèse suivante:

1-3-3. Hypothèses

Eu égard à nos objectifs, nous présumons que les interférences phonético-phonologiques des apprenants yoruba en apprentissage du français influencent

grandement leur production orale. Au cours de cette étude, nous tenterons de vérifier ce phénomène en vue de l'éradiquer.

1-4. Cadre théorique et approche conceptuelle

Dans cette partie, nous mettrons un accent particulier sur la théorie de base de ce travail de recherche. Nous serons également tenté d'apporter des clarifications à certains mots que nous jugeons importants tout au long de notre étude. Ce qui nous permettra de bien conduire notre travail de recherche afin d'orienter les lecteurs sur la portée de ces concepts.

1-4-1. Cadre théorique

Notre travail de recherche s'inscrit dans la droite ligne de la sociolinguistique. Elle est un courant de préoccupation qui met en rapport le langage ou la langue avec quelque chose de l'ordre du social : comportement, culture, société.

La sociolinguistique s'est organisée comme discipline dans les années soixante aux Etats-Unis surtout avec les travaux de William Labov à partir desquels on a pu comprendre qu'il existe plusieurs manières de parler l'anglais. Ainsi, elle a attiré l'attention des chercheurs grâce aux résultats forts importants auxquels les études ont abouti.

Mais, l'une des raisons majeures qui nous a permis de fonder le cadre théorique de notre travail sur la sociolinguistique est qu'elle s'intéresse essentiellement à l'usage de même qu'à la pratique orale de la langue. Cet usage et cette pratique résultent ici de deux langues. Nous sommes là déjà dans ce qu'on appelle étude inter-langagière. Et une étude inter-langagière comme son nom l'indique, c'est cette étude qui se fait à partir d'au moins deux langues en présence. C'est ce qu'on appelle en sociolinguistique le bilinguisme ? En réalité le bilinguisme est cette capacité, cette aptitude qu'a un sujet de parler deux langues à la fois (L1 et L2), L1 étant la langue première donc langue source et L2, langue seconde ou cible.

1-4-2. Approche conceptuelle

Dans cette rubrique, il sera question d'une approche définitionnelle des concepts de notre travail de recherche.

- La phonétique, le dictionnaire universel la définit comme: « branche de la linguistique ayant pour objet la description physique des sons de la parole » Selon Dubois, J. (1973) elle étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique. C'est donc la face matérielle des sons du langage humain. N. TROUBETZKOY (1973) cité par DUBOIS J (1973) ajoute : « Ce qui caractérise particulièrement la phonétique, c'est qu'en est tout à fait exclu tout rapport entre le complexe phonique étudié et sa signification linguistique... La phonétique peut être définie : La science de la face matérielle des sons du langage humain ».
- La phonologie, le dictionnaire universel la définit comme : «branche de la linguistique qui s'attache à décrire les systèmes de phonème des langues ». Quant à DUBOIS, J. (1973), elle est la science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. Elle étudie les éléments phoniques qui distinguent, dans une même langue, deux messages de sens différents ex : bain et pain et ceux qui permettent de connaître un message à travers des réalisations individuelles différentes (voix différentes, prononciations différentes, etc.) Ferdinand (1973) parle de « physiologie des sons articulés » pour désigner la phonologie et la physiologie des sons fait appel à la phonétique. Le même auteur revient sur ces deux branches de la linguistique : phonétique et phonologie. Il précise que le terme phonétique semble impropre, c'est pourquoi les linguistes modernes parlent de « phonologie ». Il ajoute : « Mais non seulement ces deux études ne se confondent, elles ne peuvent pas s'opposer. La première est une des parties essentielles de la science de la

langue ; la phonologie, elle n'en est qu'une discipline auxiliaire et ne relève que de la parole ».

- De ces définitions, nous pouvons en déduire que la phonétique et la phonologie sont complémentaire et indissociables.
- La langue, selon Ferdinand de SAUSSURE, est « un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ». Toujours pour Ferdinand de SAUSSURE, pour l'école de Prague et le structuralisme américain, la langue est considérée comme un système de relation ou, plus précisément, comme un ensemble de systèmes reliés les uns des autres dont les éléments (sons, mots, etc.) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalences et d'opposition qui les relient. Chaque langue présente ce système grammatical implicite, commun à l'ensemble des locuteurs de cette langue. C'est ce système que SAUSSURE F. appelle effectivement la langue ; ce qui relève des variations individuelles constituent pour lui la parole. Pour Dubois, J. (1973), elle se définit comme : « Au sens courant, une langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques au membre d'une même communauté ».

De ces définitions, nous pouvons dire que la langue est une institution sociale propre à un groupe social donné. Etant donné que notre travail porte sur deux langues différentes, il importe que nous donnions une clarification des concepts : langue seconde, langue maternelle.

Le français bénéficie au Bénin le statut de "langue officielle" selon la constitution béninoise (1990), article 1^{er}. Puisque le français est le moyen par lequel se transmettent les connaissances, le savoir-faire, le savoir-être et le savoir-faire-faire à des apprenants ayant déjà des habitudes (ou comportements) linguistiques propres à la langue étrangère, le français constitue, dans notre cas-

ci la langue seconde (L2) ; et le yoruba la langue première (L1). La langue première est celle de départ, c'est elle qui est apprise au prime abord. Selon CUQ, J.P. (2003 : 152) « on appelle langue première (L1) d'un individu, celle qu'il a acquise en premier, chronologiquement, au moment du développement de sa capacité de langue. "Première" ne suffit donc pas la plus utile, ni la plus prestigieuse pas plus que "seconde" ne veut dire secondaire ».

La langue seconde peut être aussi définie selon JEAN PIERRE CUQ, (1991) cité par DJIHOUESSI, comme : « une langue seconde est de nature étrangère. Elle se distingue des autres langues étrangères présentes sur une autre aire géographique donnée par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendique. Cette communauté est bi- ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et cette langue (langue seconde) joue dans leur développement psychologique, cognitif, et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié ».

- La langue maternelle, selon DJIHOUESSI, C. B. (2012), est : « la langue qui permet à l'apprenant de mieux verbaliser sa pensée ». Selon AKOHA, B. (2010), la langue maternelle est la première langue acquise, mais c'est maintenant la "langue apprise comme 1^{er} instrument de communication dès le plus jeune âge et employé dans le pays d'origine du sujet parlant. C'est la langue première d'un sujet donné, même si ce n'est pas la langue de sa mère.
- L'interférence, selon DUPONCHE, L. (1971 :37), cité par MISSOHOU E. (2011), « est maintenant d'un emploi courant en linguistique, mais il s'agit en fait d'un terme emprunté à la physique (...) comme cela arrive toujours lorsqu'un concept scientifique change de domaine, le concept d'interférence a perdu de sa rigueur de la mécanique ondulatoire à la linguistique appliquée. Car c'est par l'intermédiaire de la physiologie que s'est effectué l'extension de sens ». Pour DUBOIS, J. (1973), «on dit qu'il y a interférence

quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B ».

En psychologie, il y a interférence quand un « stimulus » qui provoquait invariablement, au terme d'un apprentissage, une certaine réponse chez un sujet donné vient à déclencher une autre réponse.

Selon POSTMAN (1996), « La situation d'apprentissage humaine est souvent verbale à grand intérêt, c'est-à-dire que les effets positifs du contact entre une langue nous donne le transfert d'une habitude acquise sur une autre habitude à acquérir. L'interférence ne peut être donc qu'un accident du bilinguisme et résultat d'un processus qui aboutit à la présence dans un système linguistique donné, d'unité et souvent de mode d'agencement appartenant à un autre système : français et langues nationales, les cohabitations françaises langues nationales se traduiraient nécessairement par des influences négatives : confusion de construction, modification de l'ordre des contraintes d'accord etc. donc erreurs, fautes graves chez les apprenants. Il est donc évident que l'interférence couvre tous les faits d'emprunts, de calque et d'analyse tant au niveau phonétique et phonologique, lexical, sémantique, morphologique qu'au niveau syntaxique ». Le dictionnaire de MOUNIN Georges, nous définit l'interférence comme : « Les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue, du fait de bilinguisme ou de plurilinguisme des locuteurs constituent ce phénomène d'interférence ».

Quant à GBETO, F. (2008), « l'interférence est l'utilisation d'un code dans un autre ».

DUBOIS, J. (1973) nous définit le bilinguisme comme suit : « D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans lesquels les sujets parlant sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, de deux langues différentes ». IGUE, A. M. (2007) en donne une autre explication en ses termes : 'Le bilinguisme est le fait des communautés

linguistiques et des individus qui vivent dans des régions ou des pays où deux langues et plus sont utilisées''. Ici, il s'agit du bilinguisme asymétrique car les deux langues à savoir le yoruba et le français sont maîtrisées de façon inégale.

Il ressort de ces définitions que les apprenants yoruba en apprentissage du français font l'usage des traits phonétique et phonologique de leur langue maternelle en français lors de la prononciation des sons. C'est ce que stipule la définition de GBETO, F. (2008) citée plus haut.

1-5. Approche méthodologique

Pour notre étude, nous avons emprunté à BONVINI, E. (1974) cité par Emmanuelle C. M. (2011) sa méthodologie dont l'approche théorique se résume en trois points : l'enquête de terrain, la description et l'exposition. La considération méthodologique de l'étude se rapporte aux enquêtes par questionnaire, à l'échantillonnage, aux recherches documentaires et à l'entretien avec des enquêtés et aux personnes ressources.

L'enquête est basée sur l'entretien direct qui comporte une série de questions. Ces questions ont été posées dans le même ordre et dans les mêmes conditions à chaque enquêté. A cet effet, nous allons définir la nature de l'étude, identifier la population enquêtée et décrire la méthodologie proprement dite.

1-5-1. Nature de l'étude

Nous précisons à ce niveau que cette étude est basée sur l'analyse, l'appréciation des productions orales des données d'effectif, des fréquences et des pourcentages des enquêtés.

1-5-2. Population enquêtée

Il s'agit ici de la population cible, la population sur laquelle porte l'étude. La population enquêtée de notre travail de recherche est composée des collégiennes et collégiens des classes de 6ème et 5ème du Collège d'Enseignement Général 2

de la commune de Kétou dans le département du plateau. Les apprenants concernés sont ceux qui sont dans les classes de 6ème et 5^{ème}. En effet, venant, récemment, du cours primaire, ils continuent de garder les vieilles habitudes linguistiques qui conduisent aux actions scabreuses ou forcenées. Ces collégiens sont composés de quarante-cinq (45) garçons et cinquante (50) filles, soit un effectif de quatre-vingt quinze (95) apprenants dont l'âge se situe entre neuf (09) et quinze (15) ans. Tous nos sujets sont des locuteurs du yoruba maîtrisant plus ou moins la langue.

1-5-3. Description de la méthodologie

Concernant la collecte des données, notre méthode a consisté à des passations de tests. Un questionnaire de mots conformément à l'objectif que nous nous sommes fixé et les constats préalablement faits a été construit. Le test à l'oral consiste à des enregistrements sur bande magnétique des mots composant le (s)phonème (s) incriminé (s). Chaque apprenant est appelé à lire les mots, ou à raconter oralement, seul et sans la présence des autres. Ce processus nous a permis de rendre compte de la fréquence du phénomène d'interférence phonétique et phonologique. Après cette étape, nous sommes passés à la transcription phonétique de chaque mot tel qu'il a été prononcé oralement. Ensuite, nous avons fait ressortir les sons qui ne correspondent pas à la réalité des mots originaux. Enfin nous avons procédé au dépouillement durant lequel nous avons dégagé les phonèmes ou sons mal prononcés ou mal articulés par les apprenants, et nous avons établi la fréquence des apprenants par catégorie de fautes. Nous nous sommes basés sur l'API pour la transcription des données à analyser.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE DE TRAVAIL

2-1. Justification du choix de l'étude

La question que les lecteurs se poseraient est de savoir pourquoi notre recherche porte sur le milieu Kétou et le secondaire

En réalité, aucun travail de recherche linguistique portant sur les interférences n'a jusque là été fait. Mais des études bénéfiques et hautement scientifiques ont été réalisées et sont également en cours. Il reste à signaler que ces études n'ont pas abordé le volet qui est : "interférences phonético-phonologiques" dans la commune de Kétou.

Nos collaborations avec nos frères et sœurs nous ont permis de constater que certains phonèmes sont mal articulés par les apprenants. A cet effet, nous avons du mal à les écouter en situation de conversation.

Notre choix est porté sur le secondaire, surtout sur les toutes premières classes pour bien analyser les modes de psychologie, de pédagogie et de la didactique des langues, trois facteurs ou déterminants d'un processus d'enseignement /apprentissage. En réalité, l'enseignant doit garder à l'esprit qu'il fait face à des âmes qu'il faut protéger, sauver, d'où la mise en pratique systématique et pertinente de ces facteurs. Puisque le phénomène est noté à l'oral mais absent à l'écrit, nous sommes convaincus que ce défi sera relevé à travers cette étude. Le fait de mal prononcer certains phonèmes ou mots devient récurrent et doit être corrigé.

C'est une honte de nous être rendu compte de la gravité de la manifestation de ce phénomène linguistique, mais c'est facile de le corriger surtout en compétence disciplinaire N°1 du programme de Français en vigueur au Bénin.

2-2.Situation géolinguistique du yoruba

L'atlas sociolinguistique du Bénin révèle que le parler Yoruba se trouve dans presque tous les départements de notre pays. En effet, dans le département du

plateau, le yoruba est parlé dans les communes de pobè, sakété, ifangni, adja-wèrè, kétou. Le yoruba est parlé dans la circonscription urbaine de Porto-Novo et les communes de sèmè-kpodji, d'ifangni, d'avrankou.

Dans les départements de la Donga et de l'Atacora, le yoruba est parlé à Manigri et les villages Igbomakro, Kikéle et Aworo dans la commune de Basila, dans l'arrondissement de Hledjo et dans la commune de Djougou. Dans les départements des collines, le shabè, variante de yoruba est parlé dans la commune de Savè, à Shala-ogoyi, à Kilib^h, à Tuwi et dans la commune de W^s.

Dans le département du Borgou, le éd Cab^o est parlé dans les arrondissements de sha" a" woo, de Alafiarou, B^oru, de S^s et de G^r, toute la commune de Tchaorou.

Le Ida" a" sha est également parlé dans la commune de Dassa-Zoumé, dans les arrondissements de Kéré, Il^oma, de Tré, de Soklogbo, dans la commune de Glazoué dans les arrondissements de Sokpawunta, Zafé, Ogomé, Magumi, et Glazoué. Dans la commune de Savè, dans les villages Ashakpa et Gobé.

Le if^o est parlé dans les départements des collines dans les communes de bantè, de Savalou (Sh^{ti}, Dum^o Jaloku, Miniki...).

Le M^kle est parlé dans le département de Borgou, dans les communes de Kandi (à angaradebu, b^oseku, saa, gando, kosikana, kandif^h).

Le ij^o (H^{li}) est parlé dans l'arrondissement ilé-ijè (commune de pobè).

De tout ce qui précède, nous constatons que la langue yoruba est présente dans toutes les contrées de notre pays, et tous les dialectes qui font sa force, sa perméabilité et sa véhicularité sont aussi nombreux et se repartissent sur toute l'étendue du territoire.

2-3. Situation géographique de Kétou

La Commune de Kétou est située à l'extrémité nord du département du Plateau entre les latitudes 7°10 et 7°41'17" Nord d'une part et les longitudes 2°24'24" et 2°47'40" Est d'autre part (IGN, 1963 et CENATEL). Elle couvre une superficie de 1.775 Km² (RGPH 2002), soit 1,55 % du territoire national et 54,38 % du département du Plateau.

Elle est limitée au Nord par la Commune de Savé, au Sud par la Commune de Pobè, à l'Ouest par les Communes de Ouinhi et de Zangnanado et à l'Est par la République fédérale du Nigéria. Ce positionnement de la Commune fait d'elle une zone stratégique qui constitue une potentialité pour des échanges commerciaux nationaux (avec les Communes limitrophes) et internationaux (avec le Nigéria) facteurs importants de développement de la Commune. La frontière avec le Nigeria se trouve à 17km à l'est, dans le village de ilara. Kétou fait partie de la zone sanitaire Pobè – Kétou – Adja Ouèrè et est accessible par une route carrossable en toutes saisons, globalement en bon état et se trouve à 108 km de Porto – Novo.

La Commune est divisée en six (06) arrondissements que sont : Adakplamè, Idigny, Kétou, Kpankou, Odomèta, et Okpomèta. Ces arrondissements sont subdivisés en 28 villages et 10 quartiers de ville. Le chef lieu de la Commune est Kétou située à 138 Km de Cotonou, capitale économique du Bénin avec une population de 156497 selon le recensement général de 2013.

Le processus de mise en place des principaux groupes socioculturels est fort complexe. En réalité, le site de Kétou était la propriété des gens appartenant à la grande aire culturelle ADJATADO, chefs de terre, qui ont accueilli les nouveaux migrants d'origine Yoruba ou Nagot venus d'Ifè à l'Est. Cette migration très ancienne (12 ème -13 ème siècle) s'est stabilisée vers les années

1900. Ils ont créé le royaume de Kétou jusque dans le Hollidjê, où existaient d'anciens noyaux pré-yoruba, relativement indépendants.

Un second courant provenant de l'éclatement du noyau initial d'Ilè-Ifè est soldé par la création des chefferies d'Idigny, Towè et Odomèta. Le dernier mouvement intéresse les Mahi fuyant les armées danxoméennes et qui ont créé les chefferies de Kpankou, Adakplamè, Agonli-Kpahou, Ewè, Aguigadji, etc. On comprend alors aujourd'hui la complexité de ce peuplement qui donne les yoruba, les Fon, les Mahi et les Hollirépartis dans les six (06) arrondissements.

Source : G .Bani et E. Guidibi, 2006, Monographie de la commune de Kétou, pp 7-11.

2-4. Rappels phonologiques

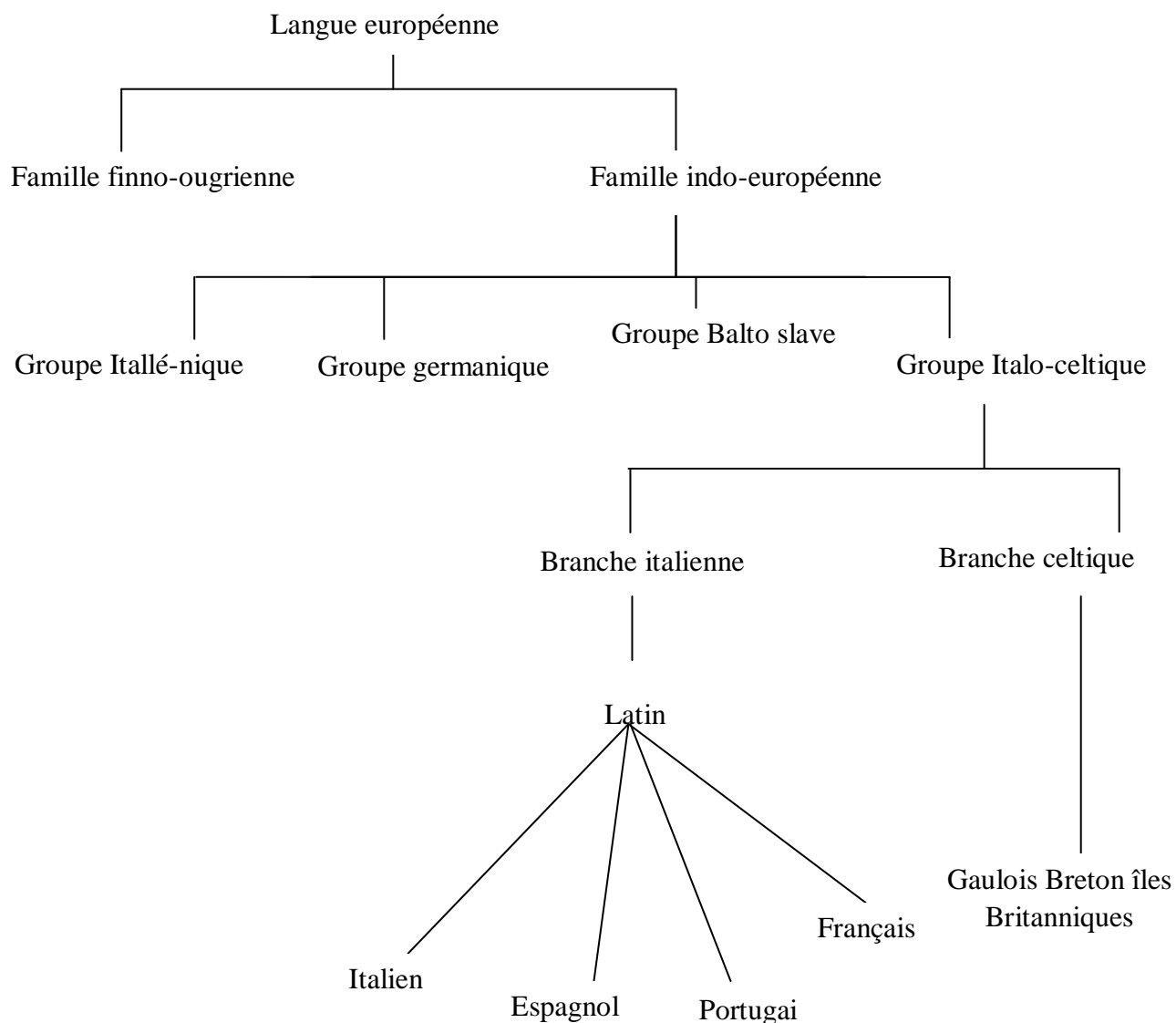
Dans cette partie de notre étude, nous rappellerons les systèmes phonologiques des deux langues.

2-4-1. Rappel du système phonologique du français

2-4-1-1. Présentation du français

Les langues de l'Europe (hormis le basque dont l'origine est discutée et truc) se répartissent en deux familles : la famille finno-ougrienne (qui comporte le finnois, le hongrois et le lapon) et la famille indo-européenne à laquelle appartient le français. La famille indo-européenne réunit un grand nombre de langues d'Asie et d'Europe, on distingue notamment hellénique (le grec), le groupe halto-slave (le susse, le polonais), le groupe germanique (Anglais, Allemand, Néerlandais, le Suédois) et le groupe Italo-celtique. Ce dernier groupe se subdivise en branche celtique et italique. La langue la plus importante de la branche italique est le latin. Celui-ci à l'origine langue de Rome s'est rependu dans tout l'empire roman. C'est du latin que sont issues les langues romanes telle que l'italien, le portugais, l'espagnol et le français.

Source : Grevisse, 1986, Le bon Usage, 12^e Edition Duculot pp35-41



Source : GREVISSE, 1986, le bon usage de la langue français, 12^{ème} Edition DUCULOT, p 73.

2-4-1-2. Système vocalique du français

La phonologie est l'une des branches de la linguistique qui étudie les sons du point de vue de leur fonction dans une langue. Les phonèmes sont alors les sons minimaux qui permettent de distinguer les mots les uns des autres. La

phonologie quant à elle permet à chaque langue de disposer d'un alphabet.
Quelles sont alors les voyelles dont dispose le Français ?

Qu'appelle t-on voyelle ?

Les voyelles sont les sons produits par la vibration des cordes vocales, l'air s'échappe sans avoir été arrêté ou freiné nulle part. Elles sont soit antérieure soit postérieures selon le lieu d'articulation. C'est-à-dire la région du palais vers laquelle la langue se soulève.

Source : Grevisse le Bon usage, 12^e Edition DUCULOT pp35-41

- Les voyelles orales

[i] "mil"

[e] "église"

[ɛ̃] "lait"

[a] "ami"

[y] "mure"

[o] "repos"

[e] "le"

[œ] "cœur"

[u] "cou"

[ɑ] "tas"

[ɔ̃] "col"

- voyelles nasales

[ɛ̃] "pain"

[ɑ̃] "pan"

[ɔ̃] "bon"

[œ̃] "brun"

- semi-voyelles

[j] "abeille"

[y] "nuit"

[w] "fwa"

Tableau N°1 : Système vocalique du français

	Antérieures			Postérieures		
	Fermés	Ouvertes		Fermés	Ouvertes	
		Orales	Nasales		Orales	Nasales
Non labiales	i e	☞ a	☞ ɔ̃			
Labiales	y o	☞ ★	☞ ɔ̃	u o	☞ a	☞ ɔ̃ a ɔ̃

Sources : Lafia B. G. 2011, p 15

2-4-1-3. Système consonantique du français

Il s'agira pour nous de préciser les consonnes françaises. Mais avant tout, il nous faut en donner sa définition. Les consonnes sont alors des bruits de frottement de l'explosion produit par le souffle. La vibration des cordes vocales rencontre dans la bouche divers obstacles résultant de la fermeture ou du resserrement des organes. En voici les consonnes du Français.

[p] "père"

[t] "terre"

[k] "canard"

[b] "bel"

[d] "dos"

[g] "gros"

[f] "ferme"

[s] "sal"

[ʃ] "chien"

[v]	“vent”
[z]	“zéro”
[l]	“lait”
[r]	“route”
[m]	“mère”
[n]	“nous”
[*]	“agneau”
[↵]	“je”

Source : Alain PAGES le français en seconde, 1985, Nathan, Paris

Tableau N°2 : Système consonantique du français

			Labiales	Dentales	Palatales	Vélares
Orales	Occlusives	Sonores	b	d		g
		Sourdes	p	t		k
	Fricatives	Sonores	v	z	ʒ	
		Sourdes	f	s	ʃ	
	Liquides			l		r
	Semi-voyelles			w		j
				↵		
NASALES			m	n	*	

Source : LAFIA, B. G. 2011, p 16

2-4-2. Rappel du système phonologique du yoruba

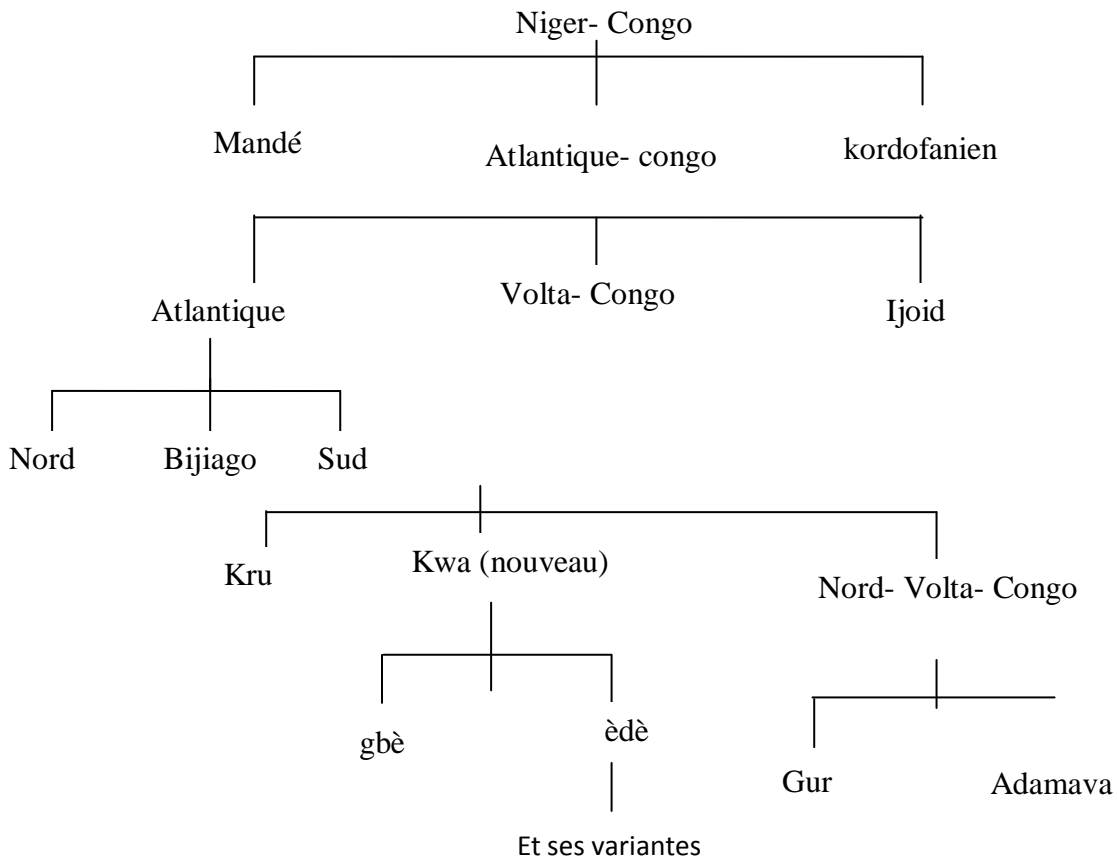
Dans cette rubrique, il sera l’occasion pour nous de présenter les phonèmes de cette langue. En effet, les travaux antérieurs réalisés sur le yoruba nous serviront de base à la présentation puis à l’analyse du phénomène d’interférences phonético-phonologiques. Mais avant tout, il urge de présenter cette langue.

2-4-2-1. Présentation du yoruba

La langue yoruba est la langue des états linguistiquement homogène des états d'ogun, d'ondon et d'Oyo. Elle constitue la langue majoritaire des états de Lagos et de kwara. Elle est parlée en république du Benin par une importante population. Les recherche récentes relèvent des groupements minuscules du peuple yoruba à la diaspora à partir de la Sierra-Léone dans les Antilles jusqu'au Brésil où la culture yoruba a une forte influence sur la vie sociolinguistique.

Du point de vue linguistique, le yoruba compte parmi les langues africaines du groupe nouveau kwa de la grande famille Nigéro-congolaise selon la classification de Green berg G.H. (1966). Bennet et Sterlet (1977) ont proposé un regroupement des langues de la famille Niger-Congo. Dans cette classification, on reconnaît un group yoruba se composant uniquement de deux langues : le Yoruba et l'igala. Le nombre de locuteur yoruba dans le monde avoisine aujourd'hui vingt cinq million (25000000). Au Benin, le yoruba constitue une langue nationale et d'alphabétisation alors qu'au Nigeria, le yoruba est élevé au rang de langue de scolarisation dans certains Etats. Cette présentation nous amène à la réalisation du schéma ci-après

Source : Yayi, I. B.Y. 2007, p.18



Source : YACOUBOU K. G. 1994, morphosyntaxe de l'énoncé simple du baatonum, mémoire de maîtrise, FLASH, UAC, 23p

2-4-2-2. Système vocalique du yoruba

- Les voyelles orales

- [i] "ishu"
- [u] "tinutinu"
- [e] "ekute"
- [o] "olu"
- [ɕ] "ɕba"
- [ɖ] "ɖrɖ"
- [a] "ba"ba"

- Les voyelles nasales

[an] ‘‘omirin’’

[in] ‘‘orin’’

[ɲn] ‘‘yɲn’’

[ɲn] ‘‘ɲgbɲn’’

Selon leur lieu d’articulation et leur degré d’aperture, elles se présentent comme suit :

Lieu d’articulation

Antérieure {i e ɲ

{inɲn

Central {a an

Postérieure {u o ɲ

{unɲn

Tableau du système vocalique du yoruba

La langue yoruba possède en général douze (12) voyelles dont sept (07) voyelles orales et cinq (05) voyelles nasales selon AKINKUNGBE (1978). Ces voyelles seront présentés dans le tableau ci-après :

	ORALES			NASALES		
	Antérieures	Centrales	Postérieures	Antérieures	Centrales	Postérieures
1 ^{er} degré	I		u	in		un
2 ^{em} degré	A		o			
3 ^{ème} degré	ɲ		ɲ	ɲn		ɲn
4 ^{ème} degré		a			an	

Tableau N°3 : Système vocalique du yoruba

Source : AKINKUNGBE (1978)

2-4-2-3 Système consonantique du yoruba

[b]	“b”
[d]	“de”
[f]	“fitila”
[g]	“ge”
[h]	“ohun”
[j]	“meji”
[k]	“oke”
[l]	“l”
[m]	“mun”
[n]	“inu”
[p]	“kpa”
[r]	“r”
[s]	“s”
[sh]	“sh”
[t]	“temi”
[w]	“owo”
[Y]	“iya”

Source : BADA D., cours de langue et littérature yoruba première année

Tableau N°4 : Système consonantique du yoruba

	Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélares	Labio-vélares
Occlusives	p b	t d	J	k g	kp gb
Nasales	m	n			
Fricatives	f	s	Sh	r	

La ressemblance est l'ensemble des sons qui existent non seulement en yoruba mais aussi en Français.

Le français et le yoruba n'appartiennent pas à la même famille, mais elles ont des caractéristiques phonologiques communes.

Après l'observation des systèmes phonologiques des deux langues, il en ressort que sur le plan vocalique, que le yoruba et le français ont en commun dix (10) phonèmes repartis comme suit :

Sept (07) voyelles orales à savoir : /a/, /i/, /e/, /ɛ/, /o/, /u/, /o/

Trois (03) voyelles nasales telle que

An /aᵛ/

ɛn /ɛᵛ/

in /in/

Sur le plan consonantique, nous constatons que les deux langues partagent douze (12) phonèmes en commun qui se présentent comme suit :

/b/

/d/

/f/

/g/

/t/

/l/

/m/

/n/

/r/

/s/

/k/

2-5-2. Les dissemblances au niveau phonologiques

La dissemblance est l'ensemble des phonèmes qui diffèrent d'une langue à une autre. Ce sont des phonèmes qui sont exclusivement ou spécifiquement propres

à chaque langue. Ces dissemblances phonologiques s'observent au niveau des phonèmes vocaliques aussi bien qu'au niveau des phonèmes consonantiques.

Sur le plan vocalique, les phonèmes suivants sont spécifiques à la langue française et se répartissent comme suit :

Quatre (04) voyelles orales

[y] ''tu''

[o/] ''feu''

[oe] ''peur''

[★] ''vivement''

Une(01) voyelle nasale

[] ''brun''

Trois (03) semi-voyelles

[◀] ''lui''

[w] ''fwa''

[j] ''fille''

Sur le plan consonantique, les consonnes suivantes sont spécifiques à la langue française.

[p]

(v)

[z]

[j]

[y]

Par ailleurs, sur le plan vocalique, les sons ci-dessus relèvent du yoruba :

[i~~ɔ~~n]

[un]

Sur le plan consonantique, nous avons les phonèmes suivants qui sont spécifiques au yoruba

[gb]

[kp]

[sh]
[h]
[j]
[w]
[y]

2-5-3. Tableau récapitulatif de l'étude contrastive

Nous venons de faire ressortir les sons communs aux deux langues d'une part et d'autre part ceux qui sont spécifiques à chacune d'elles ; alors il serait normal d'en faire un tableau synthèse qui se présente comme suit :

- Sur le plan vocalique

Yoruba	Voyelles communes aux deux langues	Français
[in] [un]	[i] [e] [ɛ] [ɔ] [u] [o] [ɥ] [a] [ɑ] [ɛ̃] [ɔ̃] [ɛ̃̃] [ɔ̃̃]	[y] [o] [★] [a] [ɑ] [ɛ̃] [ɔ̃] [ɥ] [w] [j] [←]

Tableau N°5 : Synthèse des voyelles

- Sur le plan consonantique

Yoruba	Phonèmes communs	Français
[kp] [gb] [sh]	[b] [d] [f] [g] [t] [l] [m] [n] [s] [r]	[p] [z] [v] [★] [y] [j] [w]

Tableau N°6 : Synthèse des consonnes

2-5-4. Avantages liés au rapprochement des deux systèmes phonologiques

Avant d'aborder les avantages liés à l'existence des phonèmes communs aux deux langues, il serait indispensable de faire comprendre que le Français possède :

- Seize(16) voyelles dont douze(12) orales et quatre(04) nasales.
- Trois(03) semi-voyelles
- Dix-sept(17) consonnes

Quant au yoruba, il possède :

- Douze(12) voyelles réparties comme suit :
- Sept(07) orales et cinq(05) nasales
- Dix-neuf(19) consonnes

En effet, de la ressemblance phonologique des deux langues, nous pouvons en déduire qu'elles ont en commun dix(10) voyelles et douze(12) consonnes.

Quelle serait alors l'influence du rapprochement phonologique des deux systèmes phonologiques sur les apprenants yoruba ?

De l'analyse contrastive des systèmes phonologiques des deux langues, nous constatons qu'il y a beaucoup de phonèmes qui sont identiques entre le Français et le Yoruba. Car certains phonèmes ont été bien notés en Français et en Yoruba. Ces phonèmes sont donc communs aux deux langues. Notons bien que l'avantage de cette ressemblance s'observe surtout sur le plan pédagogique et par rapport à l'apprenant yoruba désireux d'apprendre le français.

Ces habitudes liées à sa langue 1^{ère} qui est le yoruba pourront lui être bénéfiques. Puisque par le jeu du parallélisme, l'apprenant pourra s'appuyer sur les similitudes existantes entre les deux langues. Ce qui lui permettra de s'adapter psychologiquement aux phénomènes mettant en scène les deux langues. L'apprenant yoruba désireux d'apprendre le Français n'éprouvera pas de


difficultés à assimiler les phonèmes qui existent en yoruba en français, car tout individu tend à transformer dans la langue qu'il apprend les caractéristiques formelles et même sémantiques de sa langue maternelle. La phonologie est alors nécessaire car s'il n'y a pas de son, il ne pourra pas y avoir de langue. En définitive, nous dirons que les mots formés à partir des sons communs dans les deux langues sont prononcés de manière correcte. Puisque les apprenants dès leur jeune âge sont familiarisés à ces phonèmes qu'ils exploitent fréquemment pour leur besoin langagier. C'est ce qu'explique Poth (1990), cité par BADA : « C'est bien la langue maternelle (...) qui garantit le "décollage intellectuel dès le début de sa scolarité, c'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie, c'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne ». Dans la même logique, BADA, M.D (2004), ajoute : « Les psycholinguistes ont montré que la maîtrise de la langue maternelle favorise une acquisition rapide de la langue seconde ». De là, on peut en déduire que l'apprentissage d'une langue étrangère s'appuie sur la maîtrise de la langue maternelle.

2-5-5. Inconvénients des dissemblances phonologiques

Nous allons nous référer aux rappels phonologiques et phonétiques des deux langues (français et yoruba) dont nous avons parlé plus haut afin de mesurer les problèmes phonétiques observés chez les apprenants lors du test évaluation.

L'observation du tableau phonologique du yoruba nous fait remarquer que les consonnes : [p] [s] [z] [C★] [v] [■], les voyelles [y] [o] [★] et les semi voyelles [j] [w][◀] n'existent pas en yoruba. En effet, les symboles w-y servent de phonème dans les deux langues. Mais la prononciation diffère d'une langue à une autre et ne joue pas le même rôle phonologique. Car l'alphabet français se base sur l'API alors que l'alphabet yoruba s'appuie sur IAI.

Mais toute fois, on peut noter la consonne (p) dans un emprunt : il s'agit de

« pipan » qui veut dire ‘train’. En effet, l’apprenant yoruba, dès les premières heures de l’apprentissage du français peut éprouver des difficultés à prononcer certains phonèmes français que ne connaît pas le yoruba. En yoruba on note la présence du digraphes [kp] et [gb] totalement inconnus du français. Dès lors l’apprenant yoruba aura tendance à prendre [p] du français pour [kp] du yoruba. Il faut aussi remarquer qu’on rencontre en yoruba des diphtongues alors que le français moderne n’en possède plus mais il a conservé les trois phonèmes consonantiques très proche de la voyelle(les semi-voyelles), inexistantes en yoruba. Pour tout conclure, il faut dire que l’inexistence des consonnes (p, s, z, v, ) , des voyelles (y, o, ★, oe) et des semi-voyelles (j, w, y) implique de sérieuses difficultés au niveau des élèves surtout au début de leur cycle scolaire. Le pédagogue de langue française en milieu yoruba a donc le devoir de tenir compte de ces particularités. Toutes ces remarques relèvent de la rubrique production orale du questionnaire d’enquête.

CHAPITRE III-PHENOMENES D'INTERFERENCES

3-1. Concept d'interférence

Selon DUBOIS, J. (1973 : 265), « On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B ».

Quant à DUPONCHE, L, (1971 : 37) « Le mot interférence est maintenant d'un emploi courant en linguistique, mais il s'agit en fait d'un terme emprunté à la physique...comme cela arrive toujours lorsqu'un concept scientifique change de domaine, le concept d'interférence a perdu de sa rigueur de la mécanique ondulatoire à la linguistique appliquée.car c'est de l'intermédiaire de la psychologie que s'est effectuée l'extension du sens ». En effet, en psychologie, il y a interférence quand un « stimulus » qui provoquerait invariablement au terme d'un apprentissage une certaine « réponse » chez le sujet donné vient de déclencher une autre « réponse ».

MOUNIN, G (1970) dans le dictionnaire linguistique nous donne une autre explication : « Les changements ou les identifications résultant dans une langue des contacts avec une autre langue du fait du bilinguisme ou du plurilinguisme des locuteurs constituent ce phénomène ».

Pour mieux comprendre le phénomène d'interférence, GBETO (2008), nous dit que « l'interférence est l'utilisation d'un code dans un autre ».

De ces définitions, nous pouvons dire que le phénomène d'interférence était du domaine des sciences physiques avant de s'élargir à la linguistique suite au contact entre deux ou plusieurs langues. Les apprenants yorubas en apprentissage du français font usage de certains phonèmes absent dans leur langue en français, ce qui donne naissance à une mauvaise prononciation.

D'une autre manière, il en ressort clairement que lorsque nous parlons

d'interférence phonético-phonologique entre le français et le yoruba en expression orale, cela suppose que les locuteurs en général et les collégiens en particulier, lors de l'expression orale, de l'organisation des phrases en français, font usage de quelques traits phonétiques et phonologiques de la langue française. Mais avant de revenir plus en détail sur les manifestations de l'interférence phonético-phonologiques, passons en revue quelques types d'interférences linguistiques.

3-2. Diverses sortes d'interférences

Dans cette partie, nous présenterons les différents types d'interférence.

3-2-1. Les Interférences lexicales

FLACANDJI, V. I., (2005 : 29) paraphrase DUBOIS en parlant « d'interférence lexicale quand un sujet utilise dans une langue cible A un trait lexical caractéristique de la langue B ». Il revient d'expliquer ce que c'est que trait lexical. En effet dans le terme « lexical », nous avons le mot « lexique » qui dans ce contexte n'est rien d'autre qu'un mot pour l'auteur, on parle donc d'interférence lexicale lorsqu'une langue A utilise les mots d'une langue B. Il poursuit en disant qu'il conviendrait mieux de parler d'emprunt de lexème ou d'unité lexicale. DUBOIS, J. (1973 :265) prend l'exemple d'un italien et d'un français pour illustrer ce phénomène. En effet, « un italien parlant français pourra dire une machine (machina) pour une voiture »

Le concept d'interférence lexical observée chez un européen se manifeste aussi bien dans les habitudes linguistique des africains, particulièrement les béninois. DJAHUNTA, T. (1998 :62) en donne cette illustration entre le fɔngbé et le français à travers les exemples suivants :

Français

Fɔngbé

« c'est quoi la chose »	Ani kanyí nùṣtaùn
« j'ai construit ma maison avec l'arbre »	ngbaxwe cè kpodoatinkpo

Tableau N°7 : Illustration d'interférence lexicale

Source : Théophile (2005 : 31)

3-2-2. Les Interférences sémantiques

Selon FLACANDJI (2005 : 30), « on entend par interférence sémantique la transplantation de sens qui s'opère entre les unités lexicales d'une langue à une autre. » Il en donne l'exemple suivant entre le yoruba et le gungbé dans les formules de salutation. Confère ce tableau.

Yoruba	Gun	Circonstance de production
ṣe ku ṣe ic ṣe	mi ku ṣe ic ṣe	bon travail
ṣe ku ṣe ic ṣe ṣemṣe	mi ku ṣe ic ṣe ṣemṣe	se dit à quelqu'un qui lute pour la réussite des enfants

Source : FLACANDJI (2005 : 31)

Tableau N°8 : Illustration d'interférence sémantique

3-2-3. Les Interférences morphosyntaxiques

Les interférences morphosyntaxiques sont liées à la morphologie et aux relations qu'entretiennent les unités au sein d'un groupe syntagme. Pour DUBOIS, J. (1973 : 265) le phénomène d'interférence morphosyntaxique est illustré par le fait qu'un locuteur bilingue allemand français pourra donner au mot français « la mort », le genre masculin du mot allemand qui correspond à *tod* pour dire je

vais à l'école, un français parlant anglais pourra utiliser pour joindre "school" à "Iamgoing" la préposition "at" (qui est parfois l'équivalent de à), alors que l'anglais utilise "to" après les verbes de mouvement ". Il s'agit selon FLACANDJI Théophile (1998 :61) de l'intégration d'un élément grammatical d'une langue A dans une langue B. On peut selon le même auteur tenter de citer les exemples des expressions suivantes en fɔ̃ngbé empruntées à l'anglais :

/ma kiya na a/ vient de la forme injonctive "I don'ttake care"

/un wɔ̃lia/ vient de la forme négative "I don'tworry"

3-2-4. Les Interférences graphiques

On parle d'interférence lorsque le mot ou le groupe de mot se produit à peu près tel qu'il se prononce et s'écrit avec les traits (phonétique, syntaxiques, morphologique) comme l'illustre les exemples ci-après.

EX :

/sɔ̃ ʒa fa/ « ses enfants »

/lɔ̃ kɔ̃ ɔ̃promisjɔ̃/ « les compromissions »

/sɔ̃ tɔ̃m/ «cet homme »

3-2-5. Les Interférences phonético-phonologiques

Dans cette partie qui constitue la partie centrale de notre travail, il est surtout question des influences phonétique ou phonologique qui s'opèrent dans les deux langues (yoruba français) qui présentent toutefois des différences au niveau des systèmes phonétiques ou phonologiques.

Comme nous l'avons dit plus haut, d'une manière générale, on dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A un trait phonétique, morphologique, lexical, ou syntaxique caractéristique de la langue B. Pour ce qui nous concerne, il urge de l'utilisation en français des traits phonétiques ou phonologiques caractéristique du yoruba. Les éléments phonétiques ou phonologiques peuvent alors s'influencer les uns les autres.

Par exemple, nos enquêtés yoruba substituent au son [y] le son [i]. Ils prononcent alors [i] en lieu et place de [y].

Exemples

« Inutile » [inytil]/ [initil]

« vœu » [vo] / [ve]

« Cœur » [koe]/ [kœ]

DJAHUNTA Théophile (1998 :59) nous fournit d'autres exemples de manifestation des interférences phonético-phonologiques entre le fɔngbé et le français. En effet, un locuteur du fɔngbé ne pouvant ni articuler la consonne [r] réalise à sa place la latérale [l]. Et [r] et [l] qui peuvent être considérés comme des variantes d'un même son :

Il donne les cas suivants :

- 1- [hladio] et non [radio]
- 2- [hlɔgi] et non [rɔgl]
- 3- [kare] et non [kale]

3-3. Manifestation des interférences

Les interférences se manifestent sous deux aspects :

Le premier aspect concerne les cas d'élision et le second est relatif aux modifications de degré d'aperture.

3-3-1. Cas d'élision

3-3-1-1. L'aphérèse

Le dictionnaire universel (1995 : 69) définit le vocable apherèse comme : « chute d'un son, d'une syllabe au début d'un mot » Quant à COCULA, B. (1978 : 115-116), elle est : « la suppression d'un ou de plusieurs phonèmes au début d'un signe linguistique (oral), d'une ou plusieurs lettres au début d'un mot ». Par ailleurs, DUBOIS, J. en donne une définition en ce terme : l'aphérèse « est un changement phonétique qui consiste en la suppression d'un phonème

initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes) d'un mot ».

En abrégé, l'aphérèse est le fait qu'une ou des lettres soient supprimées à l'initiale d'un mot pour en former un autre court soit pour une faute ou erreur de langue. Cette faute ou erreur fera l'objet de notre étude. A travers le tableau ci-après nous expliquerons le phénomène chez les apprenants.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Dictée	[dikte]	[dite]
Action	[aktj ^h ɔ]	[atj ^h ɔ]

Tableau N°9 : Illustration des cas d'aphérèse.

Après l'observation du tableau N°9, nous constatons que le phonème [k] en début des mots a disparu. Car la plupart de nos langues nationales, en occurrence le yoruba ne fait pas l'agglutination des consonnes comme le français. D'où la chute de l'occlusive vélaire sourde [k]. Du cout, les apprenants yorubas ne sont pas habitués à la prononciation des sons amassés (agglutinés). Ce qui fait que ces apprenants ont du mal à prononcer ces sons. Ce qui est du à l'omission ou à la disparition des sons [kt] absents dans leur langue.

Dans ce cas précis, nous affirmons qu'il y a le phénomène d'élision car les apprenants n'ont pas la possibilité de remplacer ces consonnes par une autre. C'est ainsi que 15 apprenants avec une fréquence de (15%) n'arrivent pas à bien les prononcer.

3-3-1-2. L'apocope

L'apocope dans le dictionnaire universel (1995 : 69) est définie comme suit : « chute d'un ou plusieurs sons, d'une ou plusieurs syllabes à la fin d'un mot ». En voici l'exemple qu'il en donne : auto pour automobile. DUBOIS, J. (1975 :4)

n'est pas resté en marge de ce terme. Il précise à cet effet que l'apocope « est un changement phonétique qui consiste en la chute d'un ou de plusieurs phonèmes ou syllabes à la fin d'un mot ». Il en donne l'exemple ci-après en se basant sur le latin :

Illinc vient de illence par apocope du phonème final. En définitive, l'apocope est un phénomène linguistique qui est à l'antipode de l'aphérèse. L'apocope est le fait de faire disparaître ou supprimer un ou des phonèmes, une ou des syllabes à la fin d'un mot. Cette méthode linguistique peut dans un premier temps conduire à la création d'un autre mot réduit que le initial mais aussi dans un second temps peut créer des aberrations graves que nous étudierons ici. Nous considérons le tableau ci-après pour expliquer ce phénomène.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Voiture	[vwatyr]	[vwati]
Elémentaire	[muvwar]	[muvwa]
Mouvoir	[elemaɔtʁ]	[elemaɔt]

Tableau N°10 : Illustration des cas d'apocope

De l'observation des données de ce tableau, il en ressort ce qui suit :

La disparition /chute de la vibrante [r] en position finale des mots, a occasionné un allongement ou non de la voyelle qui la précède, ce qui sous-tend le phénomène d'amuïssement linguistique qui n'est rien d'autre que l'omission involontaire d'un phonème lors de l'articulation d'un mot dans lequel il se trouve. Cette élision de [r] observée se situe en position finale de l'énoncé.

Il y a une autre élision avec la chute de la voyelle antérieure fermée en position post-consonantique. Cette voyelle est remplacée par une autre plus proche qui est [i]. Il y a ce changement de la voyelle [y] antérieure arrondie en la voyelle [i] non arrondie car la langue yoruba ne fait pas l'usage de cette voyelle. Autrement dire, cette voyelle [y] n'existe pas dans la langue yoruba, ce qui amène les

apprenants à la prononcer mal. Ce cas est estimé à 21% avec un effectif de 20 apprenants.

3-3-1-3. La syncope

Le dictionnaire universel (1995 : 1166) définit la syncope en ce terme : la « suppression subite ou ralentissement des battements du cœur, avec perte de connaissance et interruption plus ou moins complète de la respiration ». Quant à DUBOIS (1973 : 147), la syncope « est dans l'évolution des langues un phénomène très fréquent de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot ». COCULA (1978 :116) stipule que la syncope est la : « suppression d'un ou de plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un signe linguistique (oral) d'une ou de plusieurs lettres à l'intérieur d'un mot ». De la définition de DUBOIS et de COCULA, nous pouvons affirmer que la syncope est l'antipode des deux autres phénomènes linguistiques tel que l'aphérèse et l'apocope.

Ici, nous notifions que la syncope ne se trouve ni au début ni à la fin mais plutôt peut affecter aux autres composantes d'un mot. Ce sont ces composantes que DUBOIS et COCULA désignent par : « intérieur d'un mot ».La syncope occasionne des fautes graves au lieu de créer un nouveau mot juste. Ce phénomène s'explique par les données de ce tableau ci-après.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la traduction orale des apprenants
Affecter	[af ^h kte]	[af ^h te]
Effectif	[efektif]	[ef ^h tif]
Collecte	[k ^h l ^h kte]	[k ^h l ^h te]
Refuser	[r★fyze]	[refize]

Tableau N°11 : Illustration du phénomène de syncope.

Les données de ce tableau nous permettent de conclure qu'il y a élision de l'occlusive vélaire [k] dans une agglutination consonantique. Cela se justifie dans les considérations générales énoncées par GBETO (2000 : 32) en son deuxième tiret : « lorsque le terme européen comporte un groupe consonantique qui n'existe pas dans la langue cible, il y a trois cas de figure qu'on observe :

- ou bien le groupe s'efface ou s'amuit (ceci est pourtant rare)
- ou bien l'une des consonnes du groupe s'efface ou s'amuit
- ou si les consonnes composant le groupe doivent subsister, le groupe est disloqué et une voyelle épenthétique s'y insère ».

OYELARAN, A. O. (1981), cité par BADA ajoute : « La syllabe en yoruba est toujours ouverte, cela vient de ce que l'énoncé yoruba ne se termine jamais en consonne, et les consonnes ne se suivent pas dans l'énoncé ».

Il y a également élision du phonème [y] remplacé par [i]. Ce cas d'élision nous amène à affirmer que les langues nationales en générale et le yoruba en particulier ne possèdent pas le son [y]. C'est l'inexistence de ce son dans leur langue qui a amené les apprenants à une mauvaise articulation.

3-3-2. Substitutions liées au système vocalique

Le tableau ci-après nous permet de mettre en relief les modifications observées au niveau des voyelles

3-3-2-1. Substitution de [y] en [i]

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Campus	[kaɔ̃pys]	[kaɔ̃pis]
Voiture	[vwatyr]	[vwati]
Fusil	[fyzi]	[fizi]
Refugié	[refyʒie]	[refiʒie]
Fumée	[fyme]	[fime]

Tableau N°12 : Illustration de modification de [y] par [i]

Après l'observation des données de ce tableau, un cas de figure se présente. Il s'agit de la voyelle [y] qui se lit [i] chez les apprenants. Ce qui s'explique par le fait que les apprenants ne disposent pas le son [y] dans leur langue maternelle, font l'usage d'un autre qui est proche. Puisqu'elles sont toutes des voyelles antérieures. C'est pourquoi dans voiture, mot français 20 apprenants avec une fréquence de 21 % prononcent [vwati]

3-3-2-2. Substitution de [ɥ] par [e]

Pour interpréter ce phénomène, nous nous contenterons du tableau illustratif suivant :

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Aveugle	[avɥgl]	[avegl]
Copieusement	[kopjɥzema [Ⓣ]]	[kopjezema [Ⓣ]]
Meugler	[mɥgle]	[meGLE]
Désaveu	[dezavɥ]	[dezave]
Fameux	[famɥ]	[fame]

Tableau N°13 : Illustration de modification de [ɥ] par [e]

L'observation du tableau N°13 nous permet de dire que bon nombre d'apprenant yoruba éprouvent de difficultés à prononcer le son [ɥ]. Car ce son n'existe pas dans le système vocalique de leur langue maternelle. C'est pour cette raison que ces apprenants ont tendance à le faire substituer par un autre son plus proche. Etant donné que les deux sont des voyelles antérieures fermées, les apprenants auront plus de facilité à les faire remplacer. Cette erreur est due au degré d'aperture. Par exemple, pour [famɥ] en français, certains apprenants 18 avec une fréquence de 18 % réaliseront [fame].

3-3-2-3. Substitution de [ɥ] par [e]

Cette substitution sera illustrée par le tableau ci-après

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Amener	[am★ne]	[amene]
Lendemain	[laⓉd★m↗Ⓣ]	[laⓉdem↗Ⓣ]
Vengeance	[v★naⓉs]	[venaⓉs]
Appeler	[ap★le]	[apele]

Tableau N°14 : Illustration de modification de [★] par [e]

L'analyse des données de ce tableau nous permet d'affirmer que la langue yoruba ne connaît pas la voyelle [★]. Ce qui amène les apprenants yoruba en situation d'apprentissage du français à remplacer cette voyelle par une autre plus proche ; d'où la voyelle [★] devient [e]. Puisque ces deux voyelles sont des voyelles antérieures. Ce qui amène les apprenants à lire [e] fermé à la place de [★] muet. Ce phénomène est alors du au degré d'aperture. Raison pour laquelle certains apprenants (32) avec une fréquence de 33 % réalisent [appelé] au lieu de [ap★le], mot français.

3-3-2-4.Substitution de [⊗] suivie de r par [↗] tout court

Le tableau ci-après nous montrera la modification au niveau de [⊗] lorsqu'elle est suivie de [r].

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Couleur	[kul⊗r]	[kul↗]
Mobilisateur	[mobilizat⊗r]	[mobilizat↗]
Plusieurs	[plyzj⊗r]	[plyzj↗]
Malheur	[mal⊗r]	[mal↗]
Danseur	[daⓉs⊗r]	[daⓉs↗]

Tableau N°15 : Illustration de modification de [⊗] suivie de[r]par [↗]

L'analyse des données de ce tableau nous permet de faire des remarques suivantes :

La voyelle [ɔ] n'existe pas dans la langue yoruba. Ce qui est à l'origine des difficultés qu'éprouvent les apprenants lors de la prononciation de ce son. Mais ces apprenants yorubas une fois en situation d'apprentissage du français sont contraints à prononcer ce son. Dans ce cas, ils sont obligés à le remplacer par une autre voyelle plus proche qui est [ɛ]. Car elles sont toutes des voyelles antérieures ouvertes. Remarquons aussi que la voyelle [ɔ] n'est plus succédée de r en fin d'énoncé. Autrement dire, le son [ɔ] suivi de la vibrante [r] est remplacé par [ɛ] tout court car ces voyelles sont du point de vue articulaire proches. Par exemple, pour [kulɔr] en français, bon nombres d'apprenants (25) avec une fréquence de () ont réalisé [kulɛ].

Ces remarques s'observent également au niveau des sons [ɛ] suivi de [r] et [ɛ] tout court. Le processus est identique et suscite les mêmes interprétations. En guise d'exemple, le tableau N°16 suivant nous l'explique d'avantage.

Orthographe française des mots	Transcription phonétique des mots	Transcription de la production orale des apprenants
Salaire	[salɛr]	[salɛ]
Amer	[amɛr]	[amɛ]
Sommaire	[sɔmɛr]	[sɔmɛ]
Polaire	[polɛr]	polɛ]
Locataire	[lokatɛr]	[lokatɛ]
Elémentaire	[elemaɔtɛr]	[elemaɔtɛ]

Tableau N°16 : Illustration de modification de [ɛ] suivie de [r] et [ɛ]

A la lecture de ce tableau N°16, nous remarquons que [ɔ] "ouvert" précédé de la vibrante [r] devient [ɛ] "ouvert". Ce constat est le même pour [ɛ] "ouvert" quant il est suivie de [r]. Il y a alors le phénomène d'amuisement de la vibrante [r]. En définitive, quand la vibrante [r] est suivie de la voyelle [ɛ], il y a la chute de [r] en position finale de l'énoncé.

3-4. Le code oral

3-4-1. Notion de code

“Un système de signaux ou de signe, ou de symboles qui, par convention préalable, est destiné à présenter et à transmettre l’information entre la source ou l’émetteur des signaux et le point de destination ou récepteur. Un code peut être formé de signaux de différentes natures, soit de son (code linguistique), soit de signe écrits (code graphique), ou de signaux gestuels (mouvement des bras d’un homme qui tient un drapeau sur un bateau ou sur une piste d’aérodrome), ou de symboles comme les panneaux de signalisation routière, ou encore de signaux mécaniques comme les messages tapés en morse, etc.”

“Intégré dans le processus de la communication, un code est un système qui permet la transmutation de la forme d’un message en une autre forme qui permet la transmission du message”.

Par exemple, l’écriture est un code qui permet de transformer en message graphique un message acoustique ; de même des signaux de la route sont un code permettant de transformer un message graphique en un message de forme mécanique. L’opération de transmutation de la substance message en sa nouvelle forme codée s’appelle codage ou en codage. L’encodage se fait au niveau de l’émetteur (encodeur). Une fois codé, le message peut être transmis l’intermédiaire du canal, qui est le moyen par lequel le code ou les signaux sont transmis. Cette forme parvient ensuite au point de destination (destinataire ou récepteur ou décodeur) au niveau duquel s’effectue l’opération du décodage au cours de laquelle la forme codée se voit assigner un sens. Puisque le message émis par l’encodeur doit être compris par le décodeur, afin que la communication puisse établir, le code doit donc être un système conventionnel explicite.

Les langues maternelles, qui sont des systèmes de communication par excellence ont la forme d’un système de signes, ou code linguistique, formés de signes vocaux qui sont les phonèmes en nombre restreint, combinables, et dont les règles de combinaisons conventionnelles et commune à l’ensemble des

utilisateurs du code permet la formation de signes linguistiques d'un niveau supérieur, les morphèmes.

Pour le linguiste JAKOBSON (1963) "le code est le point commun nécessaire entre l'émetteur et le récepteur, et qui permet de communiquer et de se comprendre. Le code est le résultat d'une convention (accord tacite passé) entre les membres d'une communauté humaine. Les langues maternelles sont des codes, de même que les couleurs des vêtements, les gestes ou le dessin. Ainsi, en Asie, le blanc indique le deuil, le rouge est réservé aux vêtements de mariage. Dans les Balkans, on hoche la tête pour dire « NON », et on l'agite pour dire « OUI ».

La langue, en étant moyen de communication se présente sous les deux formes : la forme orale ou code oral et la forme écrite ou code écrit. Le code oral et le code écrit évoquent les notions de langue parlée et de langue écrite. Ces deux formes de langue présentent chacune un certain nombre de spécificités. Mais c'est le code oral ou la langue orale qui fera l'objet fondamental de notre étude.

3-4-2. Le code oral

A l'oral, la communication est directe même si c'est au téléphone ou à la radio ; ce qui est dit est dit c'est-à-dire que la correction n'est pas possible sauf reprise sous une autre forme. En expression orale on note la présence de mots servant à établir le contact ("d'accord !" "Tu vois ?" etc.). Le code oral est caractérisé par le fait qu'à l'oral on note l'élosion de certains sons sans que cela ne porte vraiment pas atteinte au contenu du message. C'est ainsi que dans certaines conversations on peut entendre :

- 1- [C*vepa] pour "je ne veux pas"
- 2- [C*ns pa] pour "je ne sais pas"

Selon Lucile Charliac (1998 : 11) "La prononciation du français est caractérisée par une forte tension et une grande richesse consonantique. On peut compter :

seize (16) voyelles dont une au comportement difficile à assimiler (le /★/ instable) et quatre (04) nasales ; dix-sept (17) consonnes et trois (03) semi-consonnes. Le français parlé se caractérise aussi par une grande cohésion des mots dans la chaîne : un mot commençant par une voyelle n'est pas détaché du mot qui le précède dans la phrase ; une syllabe peut ainsi se former à la limite de deux mots''.

Exemple : les élèves [lɛˈzɛlɛv]

Par ailleurs, à l'oral, les gestes et mimiques ont un rôle important (effet d'insistance ou de sous-entendu). Dans le code oral, les répétitions, les hésitations et les redondances sont admises.

Le code oral n'est pas les mêmes découpages que le code écrit. En effet, à l'oral, "une petite table" implique une (01) unité, à l'écrit "une petite table" renvoie à trois unités (03).

Nous pouvons donc définir le code oral comme un système de signaux sonores, éventuellement accompagnés de signaux gestuels destinés à transmettre une information. Mais le code oral diffère bien du code écrit à plusieurs niveaux.

3-4.3. Passation du test à l'oral

Dans cette partie consacrée à la passation du test à l'oral, nous parlerons du corpus sur la base duquel nous avons recueilli les informations de l'enregistrement de la production orale des enquêtés et de la transcription de cette production. En effet, le corpus qui a servi de support à ce test est composé de mots, groupes de mots et séquences de phrases. Mais comment ont-ils été choisis ? Le choix des éléments constitutifs du corpus n'a pas été fait au hasard ; il répond bien à un certain nombre de critères.

Le corpus a été élaboré à partir des constats faits au niveau des enquêtés (collégiens) dans leur expression orale et lors de compréhension de l'écrit (lecture oralisée). Il s'agit des difficultés dans l'articulation de certains sons, de

la substitution de certains sons à d'autres. C'est en prêtant attention à nos enfants (collégiens) lors de nos pratiques quotidiennes de classe et ce, en expression orale, en lecture oralisée et même dans les conversations ordinaires que nous avons pu cibler et identifier, les mots, groupes de mots et séquences de phrases renfermant les sons qui posent problème d'articulation pour les enfants. Nous avons donc progressivement mentionné ces mots au fur et à mesure que les difficultés de prononciation surgissent.

Ensuite, un autre critère qui nous a guidé dans ce choix est que, c'est des mots familiers aux enfants puisque ce sont eux-mêmes qui produisent les phrases à l'oral, et les textes de lecture oralisés sont ceux contenus dans les manuels de lecture, donc des manuels adaptés à leur niveau intellectuel et à leur âge. Par ailleurs, un autre paramètre pris en compte dans le choix des mots est la distribution des sons incriminés, c'est-à-dire ceux qui posent des difficultés de prononciation au sein des mots ou dans la chaîne parlée. Nous avons par exemple, pour chaque son, tenu compte des trois positions (03) classiques (initiale, médiane, finale), de son environnement et de son contexte (les sons se trouvant dans son voisinage) pour choisir le mot ou séquences de phrases qui le renferment. Pour vérifier nos observations et nos constats, nous avons conçu un corpus de mots, groupes de mots et séquences de phrases qui prennent en compte les différentes difficultés de prononciation des enquêtés. Il s'agit par exemple de la prononciation du son [i] en lieu et place de [y] ; de [e] à la place de [★] ; de [e] à la place de [ʁ] ; etc.

Les sons retenus sont ceux qui posent réellement problème de prononciation. Pour les différents mots, groupes de mots ou séquences de phrases choisis en fonction de la distribution des différents sons, se référer à nos divers tableaux.

En ce qui concerne les différents sons tels que réalisés (prononcer par les enquêtés) ainsi que les mots, groupes de mots et séquences de phrases au sein desquels ils ont été prononcés se référer au tableau N° 17.

Signalons qu'un seul mot ou groupes de mots peut contenir plusieurs sons en étude et par conséquent peut être repris plusieurs fois.

3-5. Recommandations

3-5-1. Définitions opératoire des concepts : Psychologie-Pédagogie-Didactique

Ces définitions opératoires nous permettent de faire une bonne recommandation. Mais avant tout, qu'entendons-nous par la psychologie ?

Le dictionnaire universel (2010 : 987) définit la psychologie comme : « étude scientifique des faits psychiques (processus mentaux, perception, mémoire) etc. C'est aussi la mentalité, l'état d'esprit ». Pour Piaget, les étapes de l'intelligence chez l'enfant, par exemple, mettent en oeuvre des structures souples, douées d'autorégulation à la manière des mécaniques biologiques et dont chacune appelle à la suivante. WATSON quant à lui, se base sur le béhaviorisme pour faire de la psychologie « étude des comportements objectivement observables des êtres humains. Etymologiquement, la psychologie du grec (psukhèlame ou psyché) et le logos (étude, parole) est l'étude des comportements humains et des faits psychiques. En grec, cette étude porte sur les fonctions végétatives (psychophysiques), sensibles (perceptions, motivations, motricité), intellectives (psychologie cognitive,...

Cependant, il nous faut notifier que la psychologie n'est pas seulement une étude des fonctions de l'esprit, mais aussi une approche casuistique de la subjectivité, une investigation d'une vérité au sujet. L'esprit n'est pas seulement un lien de combinaison ou de liaison, il nous définit en tant qu'être capable de se penser lui-même, face au monde, et cela dans un rapport matériel ou grâce à l'abstraction, ce qui distingue l'homme de l'animal. Mais qu'en est-il de la pédagogie ?

La pédagogie est définie dans le dictionnaire universel (1995 : 936) comme : « Théorie du pédagogue, science de l'éducation, ensemble des qualités du

pédagogue, de celui qui sait enseigner, expliquer ». NEKPO, C. (1998 :190) dans le tome 1, part de l'origine du mot et précise : « Etymologiquement, la pédagogie signifie conduite des enfants parce que dans le mot grec paidagogia est lui-même composé de paidos qui signifie enfant, et du mot agogos qui veut dire conduite. C'est l'art de transmettre, d'enseigner la connaissance et le savoir à l'enfant ». Mais dans le grec antique, le pédagogue c'est celui qui conduit, élève, mène, accompagne l'enfant vers. Au cours de cette période, les enfants n'allaient pas à l'école mais à la boutique pour apprendre à lire, à compter, et à écrire en compagnie des esclaves de la famille.

En définitive, la pédagogie est un art, celui de bien un enseignement, des apprenants en situation de classe. Le pédagogue est alors celui qui détient la connaissance encore moins la meilleure connaissance mais généralement les techniques, les procédures de déroulement d'une situation d'enseignement /apprentissage/évaluation. Il est alors un technocrate de la conduite des cours. Car il sait comment procéder pour que ses apprenants s'intéressent à son enseignement afin de bien le suivre avec motivation. Rappelons que si l'apprenant est à l'aise avec son enseignant, il lui paraît facile de vite assimiler les dits de ce dernier. Cependant, que peut-on retenir de la didactique ?

Le dictionnaire le petit Robert (1990 :102) nous donne la définition étymologique du mot didactique en ces termes « didactique vient du mot grec didaktikos qui signifie enseignement lui-même venant de didaskein qui veut dire enseigner », en outre, CUQ cité par DJIHOUESSI B. Nous stipule que le mot didactique est d'origine grec. Il signifie « enseigner ». De façon générale, le terme didactique désigne ce qui vise à enseigner, ce qui est propre à instruire. De façon spécifique, c'est aussi l'ensemble des théories d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation. C'est enfin une réflexion sur l'ensemble des éléments hétéroclites ayant la particularité d'avoir une incidence forte et directe tout autant sur les procédés d'enseignement que sur le processus

d'apprentissage. GBAGUIDI J. (2002 : 58) ajoute : « la didactique renferme les procédés des enseignements d'apprentissage ».

De tout ce qui précède, nous dirons qu'il y a un rapprochement entre la pédagogie et la didactique, mais quelque part, elles se différencient. Notifions aussi que la didactique est une science qui permet de mener des réflexions par rapport aux problèmes qui se posent à une discipline donnée, et s'efforce d'y apporter des solutions. Elle est l'art de réfléchir scientifiquement en terme d'amélioration d'enseignement /apprentissage d'une discipline et non l'art d'enseigner.

3-5.2. Recommandations à l'endroit des acteurs du système éducatif

Pour remédier le phénomène d'interférence, de nombreux efforts doivent être fournis du côté des enseignants et des autorités politiques. De tout ce qui précède, on s'aperçoit que la réussite d'un enseignement de la langue française en milieu yoruba dépend de l'attention qu'on aura accordé à cette langue source. L'enseignement de la langue française en milieu yoruba doit avoir un œil sur les éléments linguistiques de la langue yoruba. Parlant des éléments linguistiques, nous faisons référence aux éléments phonétiques et phonologiques de la langue yoruba de l'apprenant (langue yoruba), si nous prenons par exemple le cas de la lecture, surtout dans les classes, l'enseignant doit avoir les yeux sur le tableau phonétique et phonologique de la langue yoruba pour faire preuve d'utile. Grace à ces éléments l'enseignant pourra corriger la prononciation de l'apprenant. Même sur le plan syntaxique, l'enseignant doit avoir à l'esprit la structure syntaxique des énoncés de la langue yoruba, dans la mesure où tout acte langagier est l'expression de l'individu. Il s'extériorise à travers la parole et cette extériorisation n'est pas seulement sociale, elle est aussi linguistique. Et comme l'apprenant yoruba de la langue française a baigné d'abord dans un milieu linguistique, il conviendra de prendre en compte cette donnée.

Par ailleurs, l'enseignant doit programmer des heures dans le but d'attirer l'attention des apprenants sur la prononciation des sons qui n'existent pas dans leur langue. Il doit s'efforcer de corriger les sons mal prononcés que les apprenants auraient contractés. Un accent serait alors mis sur la position adéquate des organes phonatoires ou vocaux qui entrent en jeu dans la prononciation exacte d'une syllabe ou d'un son. Il urge que l'enseignant soit considéré comme un guide aux apprenants afin d'initier à une bonne prononciation ou articulation.

Par ailleurs, il est aisé aux enseignants de corriger les défauts spécifiques fournis par les apprenants jusqu'à leur disparition. Il revient aux patriotes et chevronnés enseignants de s'efforcer et de répéter jusqu'à ce que les sons incriminés soient bien prononcés, ce qui exige la création de très belles habitudes d'enseignement /apprentissage. L'enseignant a alors le devoir de montrer la position des lèvres, de la langue, des dents à prononcer les sons incriminés devant les apprenants. Ce sont ces mouvements d'organes phonatoires qui amèneront les apprenants à imiter leurs enseignants sans le savoir. De ces imitations, ils parviendront à bien réaliser les sons. Ici, nous insistons sur les organes phonatoires car en considérant les sons o et e ; il serait claire que la position des organes phonatoires soit correctement distincte en passant d'un son à un autre.

Les sons mal prononcés doivent être listés et lu individuellement par les apprenants pour que l'enseignant parvienne à corriger les erreurs phonétiques s'il en existe. Les mots seront conservés pour les exercices de cette liste. Au cours des séances d'exercice, l'enseignant doit avoir détendu l'atmosphère dans les classes, ceci dans le but d'amener les apprenants à se sentir à l'aise avant que d'autres erreurs ne soient mentionnées à leur intention. Les insultes, menaces et intimidations à l'endroit des apprenants sont de nature à aggraver la situation, c'est pourquoi nous exhortons les enseignants à la patience, ils se garderont d'insister longtemps au cas où il n'obtiendraient pas tout de suite un résultat

exempté, autrement dit une prononciation correcte du mot; puisque l'apprentissage peut ne pas permettre à un apprenant de distinguer et de reproduire les sons d'une langue non maternelle en un temps court car les apprenants n'ont pas le même niveau de compréhension. La correction phonétique est un travail de longue durée qui se fait avec tactique ou doigté. Comme l'apprentissage est un processus continu, les éducateurs voudront prendre connaissance des phonèmes français qui n'existent pas dans leur langue maternelle qui est le yoruba. Ce qui est à la base des interférences.

A un niveau plus élevé, les éducateurs devraient apprendre la structure syllabique du français suivie des agglutinations consonantiques aux apprenants afin d'identifier les problèmes qui se posent. Dans cette optique, ils feront un découpage syllabique des mots et inviteront les apprenants à les articuler de façon lente après les avoir essayé eux-mêmes, ce qui facilitera la prononciation correcte des mots. Cette méthodologie permettra de réduire voire d'éviter le phénomène d'interférence.

Quant aux autorités, elles doivent véritablement financer les recherches déjà effectués et celles qui sont en cours par rapport aux problèmes relatifs à l'enseignement du français surtout le phénomène d'interférence. L'Etat doit renforcer ou créer des comités composées des chercheurs d'université d'Abomey-Calavi ainsi que les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et certains enseignants du secondaire qui sont bien outillés dans le domaine des interférences linguistiques. Ces comités auront pour mission la description et l'analyse du phénomène afin d'y apporter des solutions idoines qui s'imposent.

Il revient à l'état de réunir les spécialistes capables de fournir une étude contrastive entre le français et chaque langue nationale.

Cette étude sera suivie d'une enquête scientifique qui consistera à étudier les interférences au moins phonético-phonologiques de chaque groupe socio culturel d'apprenants en apprentissage du français.

Au cours de cette étude, des manuels pédagogiques et didactiques bien consistantes qui éclairons les apprenants sur le phénomène seront obtenus. Ces manuels seront élaborés par des professeurs linguistes psychologues d'UAC, les inspecteurs et conseillers pédagogiques. L'état pourrait organiser une formation sur toute l'étendue du territoire à l'intention des enseignants des lycées, collèges et même de la maternelle et du primaire sur la phonétique et la phonologie du français et des langues maternelles des apprenants (au moins les six langues retenues pour le poste d'alphabétisation au Bénin). Quelles sont les recommandations à l'endroit des apprenants eux même face au phénomène d'interférence ?

3-5-3. Recommandations à l'endroit des apprenants

Afin de remédier au phénomène d'interférence, des pistes de solutions ont été proposés au niveau des responsables à divers niveau de l'éducation. Il serait nécessaire de dire ce qui attend les apprenants dans le processus de correction des aberrations relevées. Dans ce cas, il faudrait que les apprenants soient conscients à suivre avec attention et intérêt leurs enseignants dans les classes. Les apprenants s'efforceront à éviter des erreurs, ils ne doivent pas se moquer de leur camarade qui en commettent ; puisqu'en se moquant de son camarade, il se peut que ce comportement le bloque psychologiquement et à jamais. Au cours des périodes d'apprentissage, les apprenants doivent cesser de se quereller afin de pouvoir corriger leurs lacunes, étant donné que nous sommes à l'expérimentation d'une approche où l'apprenant est lui-même au centre de la construction de ses connaissances. Ainsi la privation de la verbalisation de ses pensées le contrarie à la paresse et à la déperdition scolaire.

Mais les apprenants qui sont parvenus à éliminer le phénomène d'interférence devraient aider leur camarade à surmonter progressivement les difficultés par le biais d'une atmosphère vivace. Les plus forts doivent éviter de prendre les faibles comme un taré ou illettré, mais plutôt, ils doivent faire également en

sorte qu'ils soient considérés comme des « enseignants » pour leurs camarades chez qui le phénomène s'observe et perdure.

A ce niveau, il faut également utiliser le processus des paires minimales enfin d'identifier les sons incriminés.

Ils se garderont à l'esprit que l'ouverture des uns envers les autres et l'amitié les aideront à surmonter et à faire disparaître les cas d'interférences dans leur entourage et précisément au Bénin.

Conclusion

La présente étude intitulée « étude des interférences phonético-phonologiques chez les apprenants élèves yoruba de 6eme et 5eme en apprentissage du français du CEG 2 Kétou », est le résultat d'une enquête faite au niveau des élèves

yoruba en apprentissage de la langue française en milieu yoruba. L'objectif pour nous en initiant cette étude est de rechercher les problèmes d'interférences et toutes les difficultés liées à l'apprentissage de la langue française en milieu yoruba. Ce travail nous a permis de comprendre qu'il y a des interférences de tout genre lorsque l'apprenant yoruba s'exprime en français (on peut citer les interférences d'ordre lexical). Les différentes observations et analyses ont prouvé que les cas d'interférences relevés chez les apprenants yoruba se situent au niveau phonétiques, phonologiques. Ces cas d'interférences sont dus à la mauvaise articulation ou prononciation des sons. En réalité, les cas d'interférence que nous avons notifiés sont frappantes à l'oral mais sont négligeables à l'écrit voire inexistantes. Autrement dit, c'est à l'oral que se situe le phénomène d'interférence. Après avoir mis nos apprenants à l'épreuve de dictée de certains mots qui sont à la base des interférences, nous nous sommes rendu compte qu'ils s'en étaient bien sortis.

Par ailleurs, nous invitons et exhortons les acteurs de l'éducation et les apprenants à appliquer nos recommandations en vue de corriger ce phénomène qui existe dans la localité et même dans bien d'autres régions du pays. Car notre souhait est de voir une nette amélioration chez les apprenants des classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

D'ailleurs, le gouvernement et les autorités chargés d'entraînement du corps professionnel sont conseillés de collaborer avec les organismes comme IFADEM, en ce qui concerne l'organisation des conférences, stages de recyclage, séminaire et les autres activités qui peuvent aboutir à l'amélioration du français langue étrangère.

Références bibliographiques

I-Ouvrages généraux

CALVET, L. J. 1979, Linguistique et colonialisme, Paris, Payot, 352p.

CHAMPION, J. 1974, Les langues africaines et la francophonie, Paris, la Haye, 344p.

DUMONT, P.1986, L'Afrique noire peut-elle encore parler français ?, Paris, l'Harmattan, 167p.

GILDER, A. 1993, Et si l'on parlait français ? Langue universelle, Paris, le chercheur Midi, 239p.

HOUIS, M. 1971, Anthropologie linguistique de l'Afrique noire, Paris, P.U.F.235p.

MANESSY, G. W. P. 1984, Le français en Afrique noire tel qu'on le dit, Paris, L'Harmattan, 115p.

MARTINET, A. 1974, Le français sans fard, Paris, PUF, 219p.

MAURICE, T. 1965, Guide pratique d'éducation familiale, paris, France, 585p.

VAN, R.D. 1999, 100 Fiche pour comprendre la linguistique, Paris, Bréal, 224p.

II- Ouvrages spécifiques

BAYLON, C.F.P. 1989, Grammaire Systématique de la langue Française, paris, France Nathan, 282p.

CARMON, F. 1992, L'enseignement des langues en Afrique Lyon, Paris, les éditions de la chronique sociale, 210p.

CUQ, J.P. 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère, Paris, Clé international, 152p.

De SAUSSURE, F. 1973, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 510p.

DICTIONAIRE, 1990, Le petit Robert, 620p.

Dictionnaire universel, 1995, Edicef, 1507p.

DUBOI, J. n1973, Dictionnaire de linguistique, Larousse, 516p.

DUPONCHE, L. 1971, Interférence entre langue négro-africaines et le français : langue négro-africaine et l'enseignement du français Abidjan, ILA, 127p.

GREVISSE, M. 1986, Le bon usage de la langue française, 13^{ème} édition, Paris 86p.

INSTITU, National de Linguistique appliquée (INALA), 2005, alphabet des langues nationales, Cotonou, 5^{ème} édi, 66p.

JAKOBSON, R. 1963, Linguistique et phonétique, In essai de linguistique générale, Paris, Edition de Minuit.

LUCILE, C. 1998, Phonétique progressive du Français, Paris, CLE internationale, 192p.

MOUNIN, G. 1965, Dictionnaire linguistique, 486p.

III MEMOIRE

AMOUSSOU, R. 2008, Les interférences phonético-phonologiques entre le français et le baatɔnum et leur influences sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe à l'enseignement primaire : Cas des écoles primaires de la circonscription scolaire de Bembèrèkè, mémoire de maitrise, DSLC, FLASH, UAC, 78p.

CUMMINGS, H. 1988, La phonétique articulatoire et l'enseignement du français en milieu anglophone-Nigeria, mémoire de DUEF, 72p.

DJAHUNTA, T. 1996, Contacts culturels entre langues étrangères et langues africaines. Etude structurelle des emprunts et des interférences langagières dans le parler fɔn de Ouidah, mémoire de maitrise, DSLC, FLASH, UNB, 73p.

FLACANDJI, O. V. I. 2005, Interférence linguistique et formule de salutation en Gun et Yoruba au Bénin : Approche sociolinguistique, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 90p.

GBAGUIDI, J. 2002, Didactique et dynamique des langues au cours d'initiation au Bénin : Cas des écoles primaires de la commune de Godomey, mémoire de maîtrise, 89p.

KOTCHONIOFFIN, G. 2007, Etude comparée du tsaab (un parler édé) et du Maxi (un parler gbé) : Emprunt réciproques, mémoire de maîtrise, 96p.

M'PO N'CHA Mahamadou N'cha, 2009, Bilinguisme français-baat : Contribution à l'enseignement du français en milieu baat : mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, 115p.

MISSOHOU, C.O. 2011, Etude des interférences phonético-phonologiques chez les élèves AJA des classes de 6^{ème} et 5^{ème} en apprentissage du français : cas du CEG Nanonmey, mémoire de maîtrise. 74p.

OGOUYANDJOU, L.A.H. 2008, La coordination en yoruba : Analyse syntaxique du cas du parler de Sakété, mémoire de maîtrise. 82p.

OICHALEKE, A. 2011, Bilinguisme français-yoruba contribution à l'enseignement du français en milieu yoruba, mémoire de maîtrise. 68p.

SALAKO, O. 2002 Pour une orthographe de édé Kétou, mémoire de maîtrise, 82p.

YAYI, G. 2007, Etude contrastive de la morphosyntaxe et de l'aspect des langues françaises et yoruba, mémoire de maîtrise. 101p.

IV-ARTICLES

AKOHA, A. B. 1987, Du français à l'écriture de la langue f. Langue et pédagogie, N°6, 10 5p.

BADA, A. M. 2008, Onomastique et réécriture de l'histoire nationale in langage et devenir N°13, INALA/CBRST, Cotonou, pp 57-65.

BADA, D. M. 2004, Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ? in ROADEL/WAJLT vol.2-n°2ISSN, Porto-Novo, pp 31-44.

BADA, D.M. 1998, Structure morphologique du mot et caractéristique typologique des russes et yoruba. Langue et Devenir N°8, 11p.

BADA, M. D. 2003, Structures morphologiques du mot et caractéristiques typologiques des langues russe et yoruba, in revue ouest-africain des enseignants de langues, littérature et linguistique vol n°1 mars 2003 pp42-51

BADA, M.D. 2002. «Dérivation affixale et composition dans la formation des mots en yoruba» // *Actes : Premières Scientifiques Internationales*, UNB, Abomey-Calavi, pp. 30-37.

GBETO, F. 2002, Les emprunts linguistiques d'origine européennes en fɔ̀n, une étude de leur intégration au plan phonético-phonologique, Paris, 89 p.

GBETO, F. 2003, Contact de langue : influence de la langue Portugaise ou la langue des Aguada sur la langue fɔ̀n (nouveau kwa Gbé : Bénin soumis aux annales de la FLASH, UAC, 83 p.

IGUE, A.M. 2000, Plaidoyer pour l'utilisation du yoruba standard dans les écoles au Bénin. Langue et Devenir N°9, 61p.

POTH, J. 1990, "les langues nationales dans l'enseignement", in le courrier n°199, ACP.

VYGOTSKI, L. 1997, pensée et langage, Paris, La dispute, 295 p.

ANNEXE

Questionnaire adressé aux apprenants

1- Nom de ton CEG.....

Classe..... Age.....

2- Cite la ou les langue (s) que tu comprends.....

3- Quelles les langues que tu parles avec tes camarades à l'école ?

a- Français []

b- Langue maternelle []

c- Français et langue maternelle []

4- Arrives- à bien comprendre les situations d'apprentissage en classe ?

Oui []

Non []

Pourquoi ?.....

.....

.....

5- Penses-tu :

a- Directement en français []

b- En langue nationale []

c- Ou les deux []

6- Parles-tu le français sans y introduire des mots d'une langue nationale ?

Justifie ta réponse

7- Fréquentes-tu une bibliothèque ? Oui [] Non [] Pourquoi ?.....

.....

.....

8-En guise de situation de départ (a)

Le premier jour de chaque année est un moment de grandes réjouissances pour la plupart des hommes. Toi, tu as fêté le premier janvier 2014 en harmonie avec ta famille.

Raconte-nous oralement comment cette fête s'est déroulée ce jour là.

.....

.....

.....

.....

.....

Voiture	[vwatyr]	[vwati]
Elémentaire	[muvwar]	[muvwa]
Mouvoir	[elemaᵀtᵀr]	[elemaᵀtᵀ]
Affecter	[afᵀkte]	[afᵀte]
Effectif	[efektif]	[efᵀtif]
Collecte	[kᵀlᵀkte]	[kᵀlᵀte]
Refuser	[r★fyze]	[refize]
Campus	[kaᵀpys]	[kaᵀpis]
Voiture	[vwatyr]	[vwati]
Fusil	[fyzi]	[fizi]
Refugié	[refyʒie]	[refiʒie]
Fumée	[fyme]	[fime]
Aveugle	[avᵀgl]	[avegl]
Copieusement	[kopjᵀzemaᵀ]	[kopjezemaᵀ]
Meugler	[mᵀgle]	[megle]
Désaveu	[dezavᵀ]	[dezave]
Fameux	[famᵀ]	[fame]
Amener	[am★ne]	[amene]
Lendemain	[laᵀd★mᵀᵀ]	[laᵀdemᵀᵀ]
Venance	[v★naᵀs]	[venaᵀs]
Appeler	[ap★le]	[apele]
Couleur	[kulᵀr]	[kulᵀ]
Mobilisateur	[mobilizatᵀr]	[mobilizatᵀ]
Plusieurs	[plyzjᵀr]	[plyzjᵀ]
Malheur	[malᵀr]	[malᵀ]
Danseur	[daᵀsᵀr]	[daᵀsᵀ]
Salaire	[salᵀr]	[salᵀ]
Amer	[amᵀr]	[amᵀ]
Sommaire	[sᵀmᵀr]	[sᵀmᵀ]
Polaire	[polᵀr]	[polᵀ]
Locataire	[lokatᵀr]	[lokatᵀ]
Elémentaire	[elemaᵀtᵀr]	[elemaᵀtᵀ]

Table des matières

Sommaire.....	ii
Dédicace	iii
Remerciement.....	iv
Sigles et abréviations.....	v

Liste des tableaux.....	vi
Introduction.....	1
CHAPITRE I : GENERALITES	
1 -1. Problématique.....	3
1-2. Revue de littérature.....	4
1-3.Objectifs et hypothèses de l'étude.....	8
1-3 -1.Objectif général.....	8
1-3-2. Objectifs spécifiques.....	8
1-3-3. Hypothèse.....	8
1-4. Cadre théorique et approche conceptuelle.....	9
1-4-1. Cadre théorique.....	9
1-4-2. Approche conceptuelle.....	10
1-5. Approche méthodologique.....	14
1-5-1. Nature de l'étude.....	14
1-5-2. Population enquêtée.....	14
1-5-3. Description de la méthodologie.....	15
CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE DE TRAVAIL	
2-1. Justification du choix de l'étude.....	16
2-2. Situation géolinguistique du yoruba.....	16
2-3. Situation géographique de Kétou.....	18
2-4. Quelques rappels phonologiques.....	19
2-4-1.Rappel du système phonologique du français.....	19
2-4-1-1. Présentation du français.....	19
2-4-1-2.Système vocalique du français.....	20
2-4-1-3. Système consonantique du français.....	22
2-4-2. Rappel du système phonologique du yoruba.....	23
2-4-2-1. Présentation du yoruba.....	23
2-4-2-2.Système vocalique du yoruba.....	25

2-4-2-3	Système consonantique du yoruba.....	26
2-4-2-4	Rappel des tons.....	27
2-5.	Analyse contrastive des systèmes phonologiques des deux langues.....	28
2-5-1.	Les ressemblances au niveau phonologique.....	28
2-5-2.	Les dissemblances au niveau phonologiques.....	29
2-5-3.	Tableau récapitulatif de l'étude contrastive.....	30
2-5-4.	Avantages liés au rapprochement des deux systèmes phonologiques...	31
2-5-5.	Inconvénients des dissemblances phonologiques.....	33
	CHAPITRE III-PHENOMENES D'INTERFERENCES	34
3-1.	Concept d'interférence.....	34
3-2.	Diverses sortes d'interférences.....	35
3-2-1.	Les Interférences lexicales.....	35
3-2-2.	Les Interférences sémantiques.....	36
3-2-3.	Les Interférences morphosyntaxiques.....	36
3-2-4.	Les Interférences graphiques.....	37
3-2-5.	Les Interférences phonético-phonologiques.....	37
3-3.	Manifestation des interférences.....	38
3-3-1	Cas d'élision.....	38
3-3-1-1.	L'aphérèse.....	38
3-3-1-2.	L'apocope.....	39
3-3-1-3.	La syncope.....	41
3-3-2.	Substitutions liées au système vocalique.....	42
3-3-2-1.	Substitution de [y] en [i].....	42
3-3-2-2.	Substitution de [ɸ] par [e].....	43
3-3-2-3.	Substitution de [★] par [e].....	44
3-3-2-4.	Substitution de [⊗] suivie de r par [ɸ] tout	44

court.....	
3-4. Le code oral.....	46
3-4-1. Notion de code.....	46
3-4-2. Le code oral.....	47
3-4.3. Passation du test à l'oral.....	48
3-5. Recommandations.....	50
3-5-1. Définitions opératoire des concepts : Psychologie-Pédagogie- Didactique.....	51
3-5.2. Recommandations à l'endroit des acteurs du système éducatif.....	52
3-5-3 Recommandations à l'endroit des apprenants.....	55
Conclusion.....	57
Références bibliographiques.....	58
Annexe	63
Table des matières	67